

Cadre de politiques stratégiques pour la mise en œuvre des recommandations de la Triennale 2017 de l'ADEA

sur le thème :

Revitaliser l'éducation dans la perspective du Programme universel 2030 et de l'Agenda 2063 pour l'Afrique

LE DÉFI DU COMMENT

14 – 17 mars 2017
Diamniadio (Dakar), SÉNÉGAL



Ushirika wa Maendeleo ya Elimu Barani Afrika
الرابطة لأجل تطوير التربية في إفريقيا
Association for the Development of Education in Africa
Association pour le Développement de l'Éducation en Afrique
Associação para o Desenvolvimento da Educação em África

TABLE DES MATIERES

1. INTRODUCTION	3
1.1. Contexte de la Triennale de 2017	3
1.2. Thème de la Triennale : Concept de revitalisation et la question du « Comment »	5
1.3. Axe thématique et appropriation africaine	6
2. ÉVALUER LES ENJEUX ET LES PROBLEMATIQUES DU DEVELOPPEMENT DE L'ÉDUCATION DANS LE PROGRAMME UNIVERSEL DE DEVELOPPEMENT DURABLE À L'HORIZON 2030 ET L'AGENDA 2063 POUR L'AFRIQUE	6
2.1. Énormes défis pour l'avenir de l'Afrique et du monde	7
2.2. Défis à relever pour atteindre les buts et objectifs des Agendas mondiaux et continentaux en Afrique	8
2.3. L'Afrique doit saisir les opportunités pour réaliser des bonds qualitatifs en matière de développement	9
3. AXES STRATÉGIQUES ET STRATÉGIES DE MISE EN ŒUVRE POUR LA TRANSFORMATION DE L'ÉDUCATION EN AFRIQUE	10
3.1. Axes stratégiques pour la transformation de l'éducation en Afrique	10
3.2. Priorités de mise en œuvre pour la transformation de l'éducation en Afrique	11
4. RÉALISATION d'une ÉDUCATION DE QUALITÉ ET d'un APPRENTISSAGE TOUT AU LONG DE LA VIE POUR TOUS.....	12
4.1. Problèmes.....	13
4.2. Principaux défis à relever	13
4.3. Expériences probantes ou prometteuses.....	14
4.4. Leçons tirées : conditions ou facteurs facilitant le succès	16
4.5. Messages clés	17
5. COMBLER LE FOSSÉ SCIENTIFIQUE ET TECHNOLOGIQUE PAR LA MISE EN COMMUN ET L'intériorisation DES INNOVATIONS PROBANTES	18
5.1. Problèmes.....	18
5.2. Principaux défis	19
5.3. Expériences probantes – solutions prometteuses	19
5.4. Leçons tirées et messages clés	20

6. MISE EN œuvre DE L'éducation POUR LA RENAISSANCE CULTURELLE AFRICAINE ET LA PROMOTION DE l'identité ET DE l'intégration AFRICAINES.....	21
6.1. Problèmes.....	21
6.2. Défis majeurs.....	22
6.3. Leçons tirées	22
6.4. Messages clés	23
7. PROMOTION DE LA CITOYENNETÉ MONDIALE ET de la CULTURE DE LA PAIX.....	23
7.1. Problèmes.....	24
7.2. Principaux défis	25
7.3. Expériences bénéfiques	25
7.4. Leçons tirées	26
7.5. Messages clés	27
8. DÉPLOIEMENT DES FACTEURS ET CONDITIONS DE SUCCÈS	28
8.1. Mobilisation de la volonté politique.....	28
8.2. Planification stratégique et opérationnelle systématique et intersectorielle de la transformation ciblée	29
8.3. Financement suffisant, efficace et équitable	30
8.4. Disponibilité de capacités techniques et institutionnelles solides	31
9. VERS UNE FEUILLE DE ROUTE AFRICAINE POUR LA MISE EN ŒUVRE DE L'ODD 4 DU PROGRAMME UNIVERSEL DE DÉVELOPPEMENT DURABLE À L'HORIZON 2030 ET L'OBJECTIF 1. 2 DE L'AGENDA 2063.....	33
9.1. Domaines d'actions	33
9.2. Stratégies d'action.....	34
10. CONCLUSION.....	35
BIBLIOGRAPHIE	37

1. INTRODUCTION

L'Association pour le développement de l'éducation en Afrique (ADEA) a organisé sa Triennale sur le thème : « **Revitaliser l'éducation dans la perspective du Programme universel 2030 et de l'Agenda 2063 pour l'Afrique : le défi du COMMENT** » du 14 au 17 mars 2017 au Centre international de conférences Abdou Diouf (CICAD) à Diamniadio (Dakar), au Sénégal. Le thème principal était soutenu par les quatre sous-thèmes ci-après :

- *Sous-thème 1 : La mise en œuvre de l'éducation et de l'apprentissage tout au long de la vie pour le développement durable.* Ce sous-thème est au cœur de la revitalisation de l'éducation et des priorités énoncées en lien avec les grands défis auxquels l'Afrique est confrontée en matière d'éducation et de développement ;
- *Sous-thème 2 : La promotion de la science, des mathématiques et des technologies de l'information et de la communication.* Ce sous-thème vise à combler les fossés scientifiques et technologiques et à bâtir des économies et des sociétés africaines fondées sur le savoir ;
- *Sous-thème 3 : La mise en œuvre de l'éducation pour la renaissance culturelle africaine et les idéaux panafricains.* Ce sous-thème a porté principalement sur la construction d'une identité panafricaine forte comme base pour l'intégration continentale et la renaissance africaine ;
- *Sous-thème 4 : La promotion de la paix et de la citoyenneté mondiale à travers l'éducation.* Ce sous-thème vise à bâtir un continent paisible, démocratique et respectueux des libertés et des droits de l'homme.

Suite à un vaste processus de consultation, l'ADEA a retenu le thème ci-dessus, qui s'inscrit dans le contexte de l'examen en cours des questions critiques de l'éducation en Afrique, notamment celles mises en exergue lors de la dernière Triennale tenue en 2012 à Ouagadougou, au Burkina Faso, et portant sur le thème : « *Promouvoir les connaissances, compétences et qualifications critiques pour le développement durable de l'Afrique : comment concevoir et édifier une réponse efficace des systèmes d'éducation et de formation* ». La Triennale de Ouagadougou a identifié trois principaux domaines d'expertise à développer, à savoir : i) Socle commun de compétences pour un apprentissage tout au long de la vie et le développement durable en Afrique ; ii) Développement des compétences techniques et professionnelles tout au long de la vie pour une croissance socioéconomique durable de l'Afrique ; et iii) Acquisition des compétences scientifiques et technologiques tout au long de la vie, pour le développement durable de l'Afrique dans le contexte de la mondialisation. Le cadre reste pertinent parce qu'il est en phase avec la croissance accélérée et le développement durable, qui sont au cœur de l'Agenda 2063 pour l'Afrique et du Programme universel de développement durable à l'horizon 2030.

1.1. Contexte de la Triennale de 2017

La Triennale de 2017 s'est toutefois déroulée dans un contexte sensiblement différent de la précédente. En effet, elle a été marquée par des changements et des réorientations majeurs suite à l'évaluation entreprise en 2015 des performances du programme « Éducation pour tous (EPT) » et du Plan d'action de la Seconde décennie de l'éducation pour l'Afrique 2006-2015 ; les changements qui ont considérablement affecté l'environnement, la portée et les objectifs de l'éducation et de la formation. Au nombre de ceux-ci, figurent les engagements, les orientations et les objectifs du Programme universel de développement durable à l'horizon 2030 des Nations Unies et du Cadre

d'action pour la mise en œuvre de l'Objectif de développement durable 4 (ODD 4) sur l'éducation, ainsi que ceux de l'Agenda 2063 pour l'Afrique et de la Stratégie continentale de l'éducation 2016-2025 (CESA 16-25)¹. Aussi bien les cadres mondiaux que ceux impulsés par l'Afrique proposent de réorienter les systèmes d'éducation et de formation de l'Afrique vers la réalisation de la vision du continent pour l'avenir.

Tout en continuant à poursuivre les objectifs non atteints dans le cadre des Objectifs du millénaire pour le développement (OMD) et de l'Éducation pour tous (EPT), ces nouveaux cadres de référence mettent l'accent sur de nouvelles philosophies, des changements de paradigmes et des exigences transformationnelles développés autour du changement d'un concept de durabilité qui n'est plus limité à l'environnement, mais fondé sur quatre piliers interdépendants :

- la durabilité sociale : éradication de la faim et de la pauvreté, inclusion de tous, égalité des sexes et autonomisation des femmes et des filles ;
- la durabilité économique : croissance économique soutenue, partagée, inclusive et respectueuse de l'environnement qui garantit un travail décent pour tous ;
- la durabilité environnementale : modes de développement, consommation, production et exploitation des ressources naturelles respectueuses du climat, y compris la biodiversité de la faune et de la flore ;
- la durabilité culturelle : reconnaissance et respect de la biodiversité culturelle axée autour de la paix, des échanges, de la coopération et de la solidarité entre tous les peuples du monde et autour de l'engagement en faveur des droits humains universels, des libertés fondamentales et de la démocratie ; et
- la durabilité de l'apprentissage : éradication de l'analphabétisme, éducation de qualité pour tous, possibilités d'éducation tout au long de la vie pour tous.

La croissance économique peut difficilement être durable sans inclusion sociale et/ou sans protection de l'environnement et vice-versa. Ces liens interactifs touchent dix-sept Objectifs de développement durable (ODD), y compris l'ODD 4 relatif à l'éducation, dont la mise en œuvre doit être conçue, planifiée et exécutée selon une approche intégrée.

Les aspirations des Pères fondateurs des États du continent africain sont cristallisées et résumées par le document intitulé « Agenda 2063 : L'Afrique que nous voulons ». Leur souhait, consigné dans la vision africaine², est celle d'une Afrique dont la prospérité est basée sur la croissance inclusive et le développement durable ; qui est intégrée, politiquement unie et fondée sur les idéaux du panafricanisme et la vision de la Renaissance de l'Afrique ; qui fait montre de bonne gouvernance, défend la démocratie et observe le respect des droits de l'homme, de la justice et de l'État de droit ; qui est paisible et sûre ; qui a une identité culturelle forte, un héritage, des valeurs et une éthique communs ; qui réalise un développement axé sur les populations, libérant ainsi le potentiel de ses femmes et de ses jeunes ; qui est un acteur et un partenaire mondial fort, uni et influent. La feuille de route qui donne vie à ces aspirations est la CESA 16-25, conjointement avec la Stratégie de

¹ La CESA 16-25 travaille en étroite collaboration avec la Stratégie de l'enseignement et de la formation techniques et professionnels (EFTP) et la Stratégie de la science, de la technologie et de l'innovation pour Afrique (STISA 2024).

² Une « Afrique intégrée, prospère et pacifique, dirigée par ses propres citoyens, et occupant la place qu'elle mérite dans la communauté mondiale et dans l'économie du savoir ».

l'enseignement et de la formation techniques et professionnels (EFTP) et la Stratégie de la science, de la technologie et l'innovation pour l'Afrique (STISA) 2024, sous la forme de 12 objectifs stratégiques³ guidés par une mission de « Réorientation des systèmes d'éducation et de formation de l'Afrique pour satisfaire aux besoins de connaissances, de compétences, de savoir-faire, d'innovation et de créativité nécessaires pour cultiver les valeurs africaines fondamentales et promouvoir le développement durable aux niveaux national, sous-régional et continental. »

La Triennale de 2017 a été le premier véritable effort impulsé par l'ADEA, soutenu par l'Union Africaine et ses partenaires clés, visant à répondre à la question du « comment » dans la mise en œuvre des agendas continentaux et mondiaux, du point de vue de l'Afrique et tenant compte de son contexte.

1.2. Thème de la Triennale : Concept de revitalisation et la question du « Comment »

Les programmes pour l'après-2015 représentent la revitalisation et la diversification de l'éducation en vue d'apporter une réponse appropriée aux besoins de chacun, indépendamment de son genre, pour garantir la mobilité, l'égalité et la cohésion sociales. La réorganisation de l'éducation pour atteindre ces objectifs nécessite une redéfinition de la mission des systèmes d'éducation et de formation, qui est de garantir à tous les êtres humains l'égalité et l'exercice effectif du droit fondamental à l'éducation et fait également de cette éducation un facteur clé du développement durable. Vu l'histoire de l'éducation en Afrique, le concept implique ici, plus qu'ailleurs, une rupture induite par des politiques, stratégies, cultures et pratiques transformationnelles influant aussi bien sur les objectifs, les contenus, les processus et les ressources que sur les institutions et les parties prenantes.

Par ailleurs, une analyse du bilan de l'Afrique montre des progrès mais, surtout, révèle des difficultés persistantes rencontrées dans la mise en œuvre, ce qui signifie que les principaux objectifs fixés à l'époque sont encore loin d'être atteints aujourd'hui. Le thème de la Triennale de 2017 visait à poser des questions pertinentes et pérennes telles que : « Quels sont les défis qui se posent dans la mise en œuvre des cadres et programmes d'éducation en Afrique ? », « Comment peuvent-ils être identifiés au travers des expériences africaines étudiées et dans les divers domaines ciblés par le thème de la Triennale ? », « Quelles sont les réponses efficaces découlant des leçons tirées des expériences probantes de mise en œuvre ? », « Quelles sont les nouvelles approches de mise en œuvre qui nécessitent l'atteinte d'objectifs beaucoup plus ambitieux à l'horizon 2030 que ceux fixés par les cadres antérieurs, quand ceux-ci n'ont pas encore été atteints ? ». Le thème a appelé à des contributions au travail analytique préparatoire, aux consultations régionales et aux discussions lors de la Triennale de 2017 sur la manière d'opérer la transformation de l'éducation dans le contexte africain.

³ Les 12 Objectifs stratégiques (OS) sont : OS1 – Revitaliser la profession d'enseignant ; OS2 – Construire et réhabiliter les infrastructures ; OS3 – Exploiter la capacité des TIC ; OS4 – Améliorer l'acquisition des connaissances et compétences requises ; OS5 – Accélérer les processus conduisant à la parité du genre ; OS6 – Lancer des campagnes d'alphabétisation intégrées et efficaces ; OS7 – Renforcer les programmes de sciences et de mathématiques ; OS8 – Élargir les opportunités de l'EFTP ; OS9 – Promouvoir l'éducation pour la paix et la prévention des conflits ; OS10 – Redynamiser et accroître l'accès à l'enseignement supérieur ; OS11 – Améliorer l'administration du système scolaire ainsi que de l'outil statistique ; et OS12 – Mettre sur pieds une coalition en faveur de l'éducation.

1.3. Axe thématique et appropriation africaine

Le Programme de développement durable à l'horizon 2030 et ses objectifs sont universels. Pour réaliser les objectifs de transformation globale dans une perspective de développement durable, notamment l'ODD 4, chaque région doit adopter des moyens, des approches et des priorités qui reflètent ses réalités, ses besoins et ses défis, en fonction de ses circonstances particulières et de ses aspirations. Pour ce qui concerne l'Afrique, ils sont définis par l'Agenda 2063 et la CESA 16-25. Pour cette raison, l'élaboration du thème de la Triennale a placé l'ODD 4 (sous-thème 1) au cœur de la revitalisation de l'éducation, puis formulé les priorités liées aux défis majeurs qui se posent dans les domaines de l'éducation et du développement en Afrique, notamment : combler les fossés scientifiques et technologiques pour bâtir des économies et des sociétés africaines fondées sur le savoir (sous-thème 2) ; forger une identité panafricaine forte comme base pour l'intégration continentale et la renaissance africaine (sous-thème 3) ; et bâtir un continent paisible, démocratique et respectueux des libertés et des droits de l'homme (sous-thème 4). Ce cadre universel-continental permet de réaliser un premier niveau d'appropriation par l'Afrique, ce qui explique la déclinaison du thème en quatre sous-thèmes. L'on est parvenu à un deuxième niveau d'appropriation par l'Afrique par le biais de l'approche participative adoptée dans le cadre du travail analytique sur le thème. Elle a impliqué des consultations avec les pays et les parties prenantes de l'éducation des cinq régions africaines dans le cadre du processus préparatoire axé sur les questions soulevées par le thème et les sous-thèmes.

Le présent document a pour objectif de présenter un cadre de politiques stratégiques pour la mise en œuvre des recommandations adoptées lors de la Triennale de 2017. L'examen des leçons tirées des exemples de réussites et des meilleures pratiques identifiées peut inspirer tous les pays dans la recherche de facteurs et de conditions de succès appropriés à leur contexte spécifique. Il vise à présenter les connaissances et les expériences partagées lors du dialogue de politiques – telles qu'elles sont consignées dans le rapport de synthèse de la Triennale – et, plus encore, ses résultats sous la forme du cadre ci-après :

1. évaluer les enjeux, les ambitions et les problématiques de l'Agenda 2063 pour l'Afrique et du Programme universel de développement durable à l'horizon 2030 : défis et opportunités pour le développement de l'éducation en Afrique ;
2. analyser les axes stratégiques et les priorités d'action pour la transformation de l'éducation en Afrique ;
3. garantir une éducation de qualité et l'apprentissage tout au long de la vie pour tous ;
4. combler le fossé scientifique et technologique ;
5. bâtir le panafricanisme et la renaissance culturelle africaine ;
6. promouvoir la citoyenneté mondiale et la culture de la paix ;
7. créer les conditions et les facteurs pour une mise en œuvre réussie ; et
8. adopter une feuille de route continentale.

2. ÉVALUER LES ENJEUX ET LES PROBLÉMATIQUES DU DÉVELOPPEMENT DE L'ÉDUCATION DANS LE PROGRAMME UNIVERSEL DE DÉVELOPPEMENT DURABLE À L'HORIZON 2030 ET L'AGENDA 2063 POUR L'AFRIQUE

Défis et opportunités pour le développement de l'éducation en Afrique

L'Agenda 2063 pour l'Afrique, adopté en 2013 par le Sommet des chefs d'État et de gouvernement du continent, repose sur six piliers : i) la transformation économique structurelle et la croissance inclusive ; ii) la promotion de la science, de la technologie et de l'innovation ; iii) le développement axé sur les populations ; iv) la durabilité environnementale, la gestion des ressources naturelles et la gestion des risques de catastrophe ; v) la paix et la sécurité ; et vi) le financement et les partenariats. Le Programme universel de développement durable à l'horizon 2030, adopté par l'Assemblée générale des Nations Unies en 2015, intègre les aspirations générales de l'Agenda 2063 telles que la prospérité, l'inclusion et le développement durable, la démocratie et l'État de droit, la paix et la sécurité et le développement axé sur les populations.

2.1. Énormes défis pour l'avenir de l'Afrique et du monde

Les défis auxquels sont confrontés l'Agenda 2063 pour le continent et le Programme universel de développement durable à l'horizon 2030 sont énormes pour l'avenir de l'ensemble de l'humanité, mais en particulier pour les peuples africains qui vivent sur un continent en proie à la désertification et à la famine ; à la perte d'immenses superficies de terres arables ; à l'insécurité alimentaire ; à l'accentuation du fossé avec le reste du monde et à l'émigration massive ; au développement accéléré et à la valorisation du dividende démographique ; à la marginalisation ou à l'intégration continentale. Le succès de la transformation souhaitée devient ainsi un impératif et, en même temps, un énorme défi nécessitant une rupture historique et un bond qualitatif. Mais, un tel changement révolutionnaire ne saurait être opéré sans éducation. En d'autres termes, les Africains doivent acquérir la conscience, le comportement, les valeurs, les connaissances et les compétences les rendant capables de promouvoir le développement durable dans toutes ses dimensions. Outre les aspects environnementaux, économiques et sociaux du concept de durabilité, dans le contexte africain contemporain, la « capacité d'une société à se maintenir » pose le problème de la dimension culturelle par rapport à l'impératif de l'identité culturelle dans la mondialisation. C'est la base du renouvellement de la vision de l'éducation comme condition essentielle et facteur déterminant pour réaliser les objectifs de l'Agenda 2063 et du Programme de développement durable à l'horizon 2030. Les liens entre l'ODD 4 et les 16 autres ODD du Programme de développement durable à l'horizon 2030 et les 23 objectifs de l'Agenda 2063 appelle à repenser et à repositionner les politiques éducatives par rapport aux orientations de base : buts, finalités et objectifs généraux. Ils encouragent également les éducateurs à mieux cibler la promotion du développement humain individuel et collectif.

L'ODD 4 du Programme universel de développement durable à l'horizon 2030 et l'Objectif 1.2 de l'Agenda 2063⁴ pour l'Afrique devraient jouer un rôle clé dans la transformation de l'Afrique et du monde en interaction avec d'autres objectifs de développement. Une caractéristique intéressante des agendas aussi bien mondiaux que continentaux tient au fait qu'ils ont des objectifs et des cibles ambitieux qui vont de pair avec l'ampleur de la transformation envisagée. L'ODD 4 vise à « assurer l'accès de tous à une éducation de qualité, sur un pied d'égalité, et promouvoir les possibilités d'apprentissage tout au long de la vie » et énonce sept cibles et trois modalités de mise en œuvre. L'Objectif 1.2 de l'Agenda 2063 met l'accent sur « des citoyens bien éduqués et une révolution des compétences soutenue par la science, la technologie et l'innovation » et compte 14 cibles. La Stratégie continentale de l'éducation pour l'Afrique (CESA 16-25) vise à réorienter l'éducation vers la réalisation de la vision de l'avenir, énoncée dans l'Agenda 2063, à travers les 12 objectifs

⁴ Annexe 3 (Matrice des résultats de l'Agenda 2063 au niveau national : objectifs, domaines prioritaires, cibles et stratégies indicatives) du document intitulé « Final Draft Agenda 2063 Framework -Formatted TOC-1 », Union africaine.

stratégiques. Lors de l'examen de l'ensemble de ces buts, objectifs et cibles, une question que nous devons nous poser dès le départ est la suivante : Les systèmes éducatifs africains sont-ils capables d'obtenir les résultats requis par le Programme universel de développement durable à l'horizon 2030 et l'Agenda 2063 pour l'Afrique ?

2.2. Défis à relever pour atteindre les buts et objectifs des Agendas mondiaux et continentaux en Afrique

L'Afrique reste le continent le plus éloigné des cibles de l'ODD 4 et de l'Objectif 1.2 de l'Agenda 2063. En outre, elle est également la région où le besoin d'éducation connaît la hausse la plus rapide, eu égard à son taux annuel de croissance démographique relativement élevé, qui est de 2,6 %, tandis qu'elle enregistre le PIB par habitant le plus bas (1025 dollars EU courants et 2258 dollars en termes de PPA) et le taux de pauvreté le plus élevé (38,4 % de la population vit avec moins de 1,90 dollar en termes de PPA) au monde. Compte tenu de son histoire, de sa culture et de ses langues, l'Afrique est également le continent enregistrant le plus faible taux d'appropriation des systèmes éducatifs officiels par les populations. Cette situation explique les défis fort bien connus et persistants ci-après auxquels se heurte l'éducation :

- l'intégration d'un nombre élevé d'enfants non scolarisés : la moitié des 55 millions d'enfants non scolarisés à travers le monde vit en Afrique, alors que la population africaine représente environ un dixième de la population mondiale ;
- l'intégration d'une masse considérable de jeunes (48 765 000) et d'adultes analphabètes (188 315 000) ;
- l'élimination de l'énorme gaspillage des ressources consacrées à l'éducation : 20 à 50 % de ces ressources sont gaspillées du fait des redoublements et surtout des abandons de scolarité, ce qui explique la faible efficacité interne et surtout les faibles taux de réussite dans l'enseignement primaire (55 %) ;
- l'inversion de la forte extraversion de l'éducation : le patrimoine linguistique et culturel, les besoins et les problèmes de développement endogène sont à peine reflétés dans les programmes d'enseignement des systèmes éducatifs ;
- l'amélioration substantielle des faibles résultats d'apprentissage pour les élèves, y compris dans l'alphabetisation de base et en mathématiques ;
- la révolution pédagogique nécessaire pour remettre sur les rails les processus d'enseignement et d'apprentissage qui privilégient la mémorisation au détriment de l'observation, de l'expérimentation, de l'analyse, du raisonnement logique, de l'esprit critique, etc. ;
- le renforcement de l'efficacité externe pour combler le fossé entre les résultats d'apprentissage et la capacité de s'en servir pour résoudre les problèmes de la vie et les problèmes professionnels ;
- la coordination sectorielle des sous-secteurs de l'éducation et de la formation sous la supervision de plusieurs ministères.

Le Programme universel de développement durable à l'horizon 2030 et l'Agenda 2063 pour l'Afrique ont fixé des buts, objectifs et cibles, ainsi que des options politiques et stratégiques qui posent de nouveaux défis pour l'éducation en Afrique, à savoir, comment :

- concevoir une vision holistique du développement durable, qui définit la place, le rôle et l'approche de l'éducation selon une perspective intégrée et intersectorielle ;

- procéder à une définition claire et opérationnelle des responsabilités des différentes parties prenantes impliquées dans la mise en œuvre et la gestion participative et décentralisée des politiques éducatives aux niveaux local et national ;
- garantir l'universalisation combinée et la qualité de l'éducation de base gratuite, y compris une année d'éducation préscolaire et l'enseignement primaire et secondaire pour tous ;
- offrir des possibilités d'apprentissage tout au long de la vie à tous comme un impératif et une urgence au 21^e siècle, ainsi que des compétences numériques/en TIC ;
- aller au-delà de la parité pour réaliser l'égalité entre les sexes ;
- donner à chacun les moyens d'obtenir un travail décent ;
- intégrer efficacement les changements de prise de conscience, d'attitudes et de comportements dans le programme d'enseignement, afin de promouvoir un nouveau monde et une nouvelle Afrique dans la perspective du développement durable ;
- promouvoir la renaissance africaine et les idéaux du panafricanisme pour parvenir à l'émergence des États-Unis d'Afrique ;
- inverser la relation entre les études littéraires et les études scientifiques au profit de ces dernières en vue de l'édification de sociétés et d'économies africaines basées sur le savoir et doter l'Afrique de compétences scientifiques et technologiques pour bâtir des sociétés et des économies du savoir.

2.3. L'Afrique doit saisir les opportunités pour réaliser des bonds qualitatifs en matière de développement

Nonobstant ces défis, les progrès réalisés à travers les OMD et les mouvements de l'EPT confirment que les initiatives post-2015 peuvent être des opportunités exceptionnelles pour réaliser des progrès plus poussés dans le domaine de l'éducation en Afrique. Les approches et objectifs de l'éducation sont étroitement liés à ceux du développement durable pour une synergie d'interaction et une dynamique globale au service de la transformation. Les pays africains peuvent donc tirer parti des opportunités énumérées ci-après pour réaliser des bonds qualitatifs en matière de développement :

- la croissance économique africaine, qui se situe entre 5 et 6 % (taux nettement supérieur au taux de croissance démographique) offre une opportunité de financement accru et de développement accéléré de l'éducation, contrairement à la période de stagnation connue dans les années 80. Malgré les prévisions d'un ralentissement, un grand nombre de pays du continent parvient toujours à maintenir une bonne dynamique de croissance ;
- l'essor d'une classe moyenne (croissance de 59,6 %, taux supérieur au taux de croissance démographique estimé à 27,6 % sur la période allant de 2000 à 2010) qui favorise le développement de l'enseignement privé, notamment aux niveaux supérieurs, offrant ainsi une possibilité de réorienter le financement public vers l'éducation de base et les couches les plus pauvres de la population ;
- le potentiel croissant de participation des communautés et de la société civile (un atout insuffisamment exploité) que les politiques de décentralisation qui favorisent l'émergence des leaders locaux et habilite les acteurs de base peuvent renforcer et mettre à contribution ;
- l'expansion rapide des TIC pour renforcer l'accès équitable et améliorer la qualité de l'éducation, tout en fournissant un soutien efficace pour améliorer les systèmes de gouvernance.

L'Union africaine fournit également un soutien pouvant servir de leviers :

- la création d'un Comité des 10 chefs d'État et de gouvernement champions de l'éducation, la science et la technologie ;
- la création de l'Université panafricaine comportant une branche virtuelle ;
- l'extension de l'enseignement et de la formation techniques et professionnels (EFTP) aux niveaux de l'enseignement secondaire et supérieur ;
- l'institutionnalisation d'un programme d'alimentation en milieu scolaire, observé le premier mars de chaque année.

3. AXES STRATÉGIQUES ET STRATÉGIES DE MISE EN ŒUVRE POUR LA TRANSFORMATION DE L'ÉDUCATION EN AFRIQUE

L'ère postindépendance en Afrique a été marquée par une série de politiques, de résolutions et de stratégies visant à développer et réformer l'éducation pour répondre aux besoins des économies africaines et de progrès scientifique. La première Décennie de l'éducation pour l'Afrique (1997-2006), qui a ciblé l'équité, l'accès à l'éducation de base, etc. ; et le Plan d'action de la seconde Décennie de l'éducation pour l'Afrique (2006-2015) qui a, quant à lui, mis l'accent sur la mise en place de systèmes efficaces de gestion de l'information au niveau national (EMIS), l'amélioration des résultats scolaires (accès, qualité, efficacité, mérites, etc.), ont constitué les cadres de politiques africains soutenus par ceux lancés au niveau international. Le Cadre d'action de Jomtien de mars 1990 a mis l'accent sur les objectifs et les stratégies pour répondre aux besoins éducatifs fondamentaux de tous en l'an 2000, tandis que le cadre de l'Éducation pour tous du Forum de Dakar, tenu en 2000, accordait la priorité aux six objectifs à atteindre à l'horizon 2015.

Ces engagements successifs n'ont toujours pas permis à la plupart des pays africains d'atteindre les objectifs minimaux d'équité et d'éducation de qualité, à savoir : l'éducation primaire universelle et l'éradication de l'analphabétisme. Il ne faut pas chercher loin pour trouver les raisons expliquant cette situation. Elle est due à l'incapacité des gouvernements africains à réformer les politiques héritées de l'époque coloniale. Les politiques d'éducation coloniales ont été imposées de l'extérieur pour des objectifs orientés très souvent vers la sélection et la formation d'une élite locale alliée pour servir dans l'administration et l'exploitation économique, voire dans la domination politique et culturelle des colonies. L'orientation élitiste, la structure pyramidale et les modes de fonctionnement, fondés sur la sélection-élimination opérée par ces systèmes, ainsi que les paradigmes, cultures, langues et contenus éducatifs qui font fi du patrimoine endogène et des questions problématiques, sont les marques de leur profonde influence. Dans le cas des colonies françaises, les modes de financement et d'établissement des coûts ont également été calqués sur ceux de la métropole. C'est la raison pour laquelle les pays africains qui ont laissé les systèmes coloniaux inchangés sont confrontés à de sérieuses difficultés pour atteindre les objectifs de transformation structurelle.

3.1. Axes stratégiques pour la transformation de l'éducation en Afrique

La plupart des politiques éducatives adoptées en réponse aux défis qui se posent depuis l'indépendance jusqu'à ce jour ont été orientées vers l'expansion quantitative de ces systèmes et, au mieux, la correction occasionnelle de certaines de leurs aberrations flagrantes. C'est la raison pour laquelle la réalisation des objectifs du Programme universel de développement durable à l'horizon

2030 et de l'Agenda 2063 pour l'Afrique exige non seulement une rupture nette avec les politiques coloniales, mais également l'adoption de politiques transformationnelles reposant, d'abord et avant tout, sur les principes clés de re-contextualisation et reconnexion.

3.1.1. Re-contextualisation

La première mission de l'éducation est de transmettre le patrimoine intergénérationnel qui est le fondement de la survie des communautés humaines, en tenant compte de l'accumulation d'expériences et de connaissances face à des défis communs et spécifiques. Le contexte africain devrait guider le choix du type de système éducatif à adopter. Il doit prendre en compte les défis spécifiques et les problématiques de la santé, de l'hygiène, de la nutrition, de la communication, de l'environnement, de l'inclusion sociale, du référentiel axiologique, du bien-être culturel, de la citoyenneté, du travail et autres qui se posent fondamentalement dans nos contextes nationaux. L'éducation doit apporter des réponses à ces défis et aider à déterminer les modèles et systèmes d'éducation à adapter aux ressources mobilisables dans nos contextes nationaux pour que nous soyons en charge de ces réponses.

La réponse aux principaux défis constituera la base d'un système éducatif capable de répondre aux besoins de la société et de procurer des avantages sociaux et économiques individuels et collectifs. Ce processus procède par l'évaluation périodique des performances, suivie d'ajustements et de solutions initiales, en fonction des enseignements tirés de l'analyse de l'expérience et intègre également des leçons apprises, qui ne doivent pas simplement être reproduites, mais plutôt être considérées comme des modèles « recréés » au regard de la spécificité du contexte.

3.1.2. Reconnexion

À l'évidence, l'éducation n'est pas faite pour elle-même, et l'école ne doit pas être un îlot dans la société. Pour mettre l'éducation au service du développement éducatif, elle doit être conçue pour avoir la capacité de transformer les dimensions économiques, sociales, environnementales et culturelles de la société et sortir l'école de l'isolement. C'est à travers des interactions avec des environnements et des acteurs divers que l'école peut s'auto-optimiser, en synergie avec les autres secteurs pour concrétiser la transformation souhaitée. Bref, pour que l'éducation transforme l'Afrique et le monde, elle doit, elle-même, opérer une transformation en se reconnectant à la société et en construisant une plateforme d'interactions et de convergences avec les différents secteurs de l'État, de la société, de la culture et de l'économie du milieu.

3.2. Priorités de mise en œuvre pour la transformation de l'éducation en Afrique

Les discussions lors des tables rondes ministérielles organisées pendant la Triennale de 2017 ont mis en exergue la reconstruction et la restructuration de l'éducation en prenant en considération le Cadre d'action de l'ODD 4 et la CESA 16-25 pour répondre aux aspirations de l'Agenda 2063 pour l'Afrique. À cette fin, l'identification des priorités de mise en œuvre met en exergue la nécessité de repenser les modèles éducatifs existants et d'œuvrer à un changement de paradigmes. Il est possible d'y parvenir en intégrant l'identité culturelle et les connaissances et pratiques endogènes dans ces systèmes. Cela appelle également à l'établissement de liens interactifs entre les systèmes éducatifs et les communautés de base, étant donné que les liens créent des mouvements balanciers pour la promotion de l'apprentissage intergénérationnel et une meilleure maîtrise des questions de développement ainsi qu'un renforcement substantiel du potentiel de développement local au travers

de l'école. Pour mettre en œuvre une telle option, différentes stratégies multilingues supplémentaires ont été considérées comme efficaces : retrait anticipé, tardif ou semi-tardif.

La réorientation du système éducatif vers l'atteinte de l'objectif, à savoir un travail décent pour tous, doit bénéficier d'un soutien décisif en ouvrant et en diversifiant les secteurs de formation par l'apprentissage, la formation en alternance, l'enseignement polytechnique et l'introduction d'un système d'orientation professionnelle qui permet aux étudiants intéressés d'acquérir une vocation à n'importe quel stade du système éducatif. Par essence, elle vise à réaliser une éducation-formation efficace en dispensant une formation adaptée aux besoins et à la vocation de chaque individu. Le processus de transformation des systèmes éducatifs nécessite des programmes d'échanges et de coopération entre pays engagés en faveur du partage de connaissances et d'expériences. On peut y parvenir grâce à la mise en commun des travaux de recherche et des ressources. À cet effet, les Pôles de qualité inter-pays représentent des points d'appui précieux dont l'on doit faire bon usage.

Placée dans le contexte de l'ODD 4 et de l'Objectif 1.2 de l'Agenda 2063, la déconstruction/reconstruction de l'éducation inscrit la qualité et l'équité au cœur des priorités de mise en œuvre. Fondamentalement, l'atteinte de la Cible 4.1 de l'ODD 4 mentionnée ci-dessus vise à garantir un apprentissage réussi pour tous en établissant une corrélation étroite entre celui-ci et la pertinence et l'efficacité externe de ces activités d'apprentissage. Au cœur de ces objectifs, se trouve la compréhension du fait que la qualité et l'équité sont indissociables. Outre les réformes et les supports pédagogiques nécessaires, le défi souligne la priorité à accorder à la question des enseignants. En dehors du défi tenant au recrutement d'enseignants en nombre suffisant pour obtenir des ratios élèves/enseignant gérables, les stratégies de mise en œuvre mettent l'accent sur le changement de cultures et de pratiques par tous les élèves pour un apprentissage réussi. Les politiques de formation des enseignants devraient avoir pour priorité de mise en œuvre la promotion de pratiques éducatives et pédagogiques novatrices susceptibles de contribuer à l'atteinte du double objectif de transformation endogène de l'éducation et de garantie de la qualité pour tous. En plus de la recherche et de la formation des enseignants axées sur la pratique, le processus de changement doit faire en sorte que les centres de recherche et les universités africaines apportent leur contribution aux niveaux local, régional et continental.

Le succès des réformes et des changements ciblés est également subordonné à la bonne gouvernance des systèmes éducatifs. Celle-ci doit être participative et collaborative, de sorte à inclure toutes les parties prenantes, et doit instaurer la transparence dans l'ensemble des procédures de gestion et des processus de prise de décisions, de même que garantir la responsabilité à différents niveaux, l'efficacité et l'équité dans l'allocation et l'utilisation des ressources. Les axes stratégiques et les priorités de mise en œuvre de la transformation de l'éducation en Afrique ont été de manière générale déclinés en un travail analytique et des discussions suivant les axes des quatre sous-thèmes de la Triennale. Pour chaque sous-thème, l'analyse se concentre sur les principales questions soulevées, les expériences probantes/prometteuses identifiées, les leçons apprises et les messages clés qui se sont dégagés.

4. RÉALISATION D'UNE ÉDUCATION DE QUALITÉ ET D'UN APPRENTISSAGE TOUT AU LONG DE LA VIE POUR TOUS

En ce qui concerne les bases et les exigences de la promotion d'une éducation de qualité et d'un apprentissage tout au long de la vie pour tous, il prévaut avant tout le droit humain universel et la

question de la durabilité de l'apprentissage dans un contexte de changements rapides. Une éducation de qualité détermine l'exercice effectif de ce droit grâce à l'apprentissage de base réussi par tous, qui ouvre la porte à d'autres droits fondamentaux. Une éducation de qualité comprise dans ce sens doit prendre en compte les divers besoins et capacités des apprenants pour offrir à chacun une possibilité d'apprentissage appropriée. Au-delà de l'exercice de ce droit fondamental, une éducation de qualité doit outiller les apprenants pour contribuer efficacement à la transformation structurelle de l'économie de l'Afrique et à son développement durable. Dans la quête de réalisation de ces objectifs stratégiques, il est nécessaire de mobiliser et de renforcer l'image sociétale des systèmes dans toutes leurs modalités formelles, non formelles et informelles.

Une telle politique devrait permettre une formation qui débouche sur l'autonomisation grâce aux connaissances pertinentes acquises pour la vie, à la santé et à l'employabilité. En élargissant et en renforçant les partenariats avec les communautés de base et autres parties prenantes, la gouvernance sociale des écoles devrait améliorer et permettre : i) d'obtenir un financement innovant et durable ; et ii) de promouvoir un environnement d'apprentissage paisible, en particulier un environnement qui favorise l'intégration du genre.

4.1. Problèmes

Pour la promotion d'un apprentissage de qualité, inclusif et tout au long de la vie, dix interventions stratégiques ou piliers de problèmes ont été identifié(e)s. Elles/ils concernent : i) la qualité des apprenants ; ii) la qualité du recrutement, du déploiement et du perfectionnement professionnel des enseignants ; iii) la qualité du contenu ; iv) la résolution du problème des inégalités entre les sexes ; v) l'inclusion des personnes « marginalisées » ; vi) la fourniture de services de développement intégré de la petite enfance (DIPE) et d'éducation de base pour tous ; vii) le continuum d'éducation-formation ; viii) le développement des compétences techniques et professionnelles et de l'employabilité des jeunes ; ix) le développement du secteur de l'enseignement supérieur ; et x) l'utilisation et la promotion des TIC. L'absence de continuum entre l'éducation et la formation est une cause majeure d'exclusion chez les jeunes pour la simple raison que ceux qui quittent le système éducatif pour cause d'échec scolaire sans atteindre le niveau de réussite requis sont exclus du système sans la moindre possibilité de formation requise pour l'emploi. Cette exclusion des jeunes constitue une menace pour la stabilité sociopolitique de tout pays donné. Il est possible de résoudre la situation, non seulement en établissant des passerelles entre les différents types de formation et d'éducation dans les secteurs formel, non formel et informel, mais également en opérant un passage de l'EFTP vers le développement des compétences techniques et professionnelles (DCTP).

4.2. Principaux défis à relever

Parmi les principaux défis identifiés, l'on peut citer ceux ci-après : i) un état de préparation physique, mentale et psychologique des élèves pour apprendre et avoir un réseau de soutien de la part des membres de leur famille et de leur communauté ; ii) la disponibilité de bibliothèques pour contribuer à l'émergence d'une culture de lecture durable dans un environnement lettré dans les écoles et les établissements, au sein de la communauté et à domicile ; iii) des enseignants productifs : créatifs – ingénieux – dotés d'esprit critique – capables de faire bon usage de la technologie appropriée aux fins de l'enseignement et de l'apprentissage ; iv) l'attraction de nouveaux agents dans la profession enseignante grâce à l'amélioration du statut et de la gestion des enseignants ; v) l'élaboration d'un modèle et de procédures d'évaluation et de suivi pour obtenir des résultats objectifs, équitables et transparents ; vi) l'harmonisation au niveau continental des cadres de qualifications, le système de

mobilité des enseignants, réduisant ainsi fortement le syndrome de la fuite des cerveaux et la pénurie d'enseignants de mathématiques, de sciences, d'ingénierie et de technologie ; vii) la résorption du fossé entre les sexes dans les domaines de l'éducation et de la formation professionnelle ; viii) un EFTP qui marque une rupture avec les systèmes d'apprentissage traditionnels remontant à l'époque coloniale pour adopter un perfectionnement des compétences techniques et professionnelles plus ouvert et plus souple ; ix) une plus grande participation du secteur privé et des entreprises de jeunes à l'employabilité des diplômés ; et x) le renforcement des relations entre la formation et le marché du travail en élaborant des programmes basés sur les connaissances ciblées par ledit marché. Au nombre des autres entraves au développement de l'enseignement supérieur, figure le manque de financement pour répondre à l'augmentation de la demande d'accès (infrastructures – recherche – bourses d'enseignement pour les personnes les plus démunies). De plus, il y a un engagement insuffisant de la part des parties prenantes. Enfin, en tant qu'établissements d'éducation, les universités sont aujourd'hui confrontées au défi qui consiste à se repositionner en tant qu'institutions de formation, de recherche et d'innovation axées sur le développement.

4.3. Expériences probantes ou prometteuses

Plusieurs expériences et études ont été menées dans le domaine de l'éducation de qualité et de l'apprentissage tout au long de la vie. Les résultats de ces expériences et études, menées en Afrique et ailleurs, mettent en exergue les avantages que l'on peut tirer de la promotion d'une éducation de qualité offrant des compétences pour tous. Ces expériences ont porté sur les cibles et les bénéficiaires, l'élaboration de contenus, les méthodes, les procédures et les outils d'apprentissage, l'environnement d'apprentissage, le perfectionnement professionnel des enseignants, l'amélioration de l'environnement scolaire, la gouvernance, l'augmentation du financement de l'éducation, l'enseignement obligatoire. Des méthodes pédagogiques innovantes ont été mises au point à travers l'intégration des TIC en Côte d'Ivoire, en République démocratique du Congo, à Maurice, au Niger, au Sénégal et en Égypte, avec des exemples de la pertinence des programmes d'enseignement intégrant des contenus endogènes et des compétences entrepreneuriales, des mécanismes d'assurance-qualité impliquant les parties prenantes (en collaboration avec le secteur privé), afin de renforcer l'employabilité des apprenants. Vous trouverez ci-dessous des exemples triés sur le volet.

Au Rwanda, un programme d'orientation de planification de carrière et d'éducation dans un environnement post-conflit a recours aux « Laboratoires mobiles » équipés d'une infrastructure de TIC appropriée, y compris une connectivité Wi-Fi, des tablettes et des ordinateurs portables, pour maximiser les talents et le potentiel de la population d'apprenants et les mettre à profit pour le développement personnel, communautaire et national.

La CAMED en Tanzanie est un exemple de paquets de mesures qui : i) fournit un soutien aux initiatives communautaires en vue d'améliorer la scolarisation des filles ; ii) forme les mentors des enseignants, le personnel éducatif et les parents pour améliorer la qualité de l'éducation ; et iii) élabore et distribue des ressources éducatives à faible coût. Il permet également aux jeunes femmes diplômées de jouer un rôle de leadership en tant que « Guides des apprenants » dans leurs écoles locales, afin de les former et de leur offrir un programme pertinent de formation aux compétences d'autonomie fonctionnelle.

Le Bénin a opté pour une politique d'intégration publique dans le cycle scolaire plutôt que pour un mécanisme institutionnel distinct aux fins de l'inclusion des enfants handicapés dans l'enseignement et le développement. Cette expérience a produit plusieurs résultats remarquables, à savoir : la

liquidation du tabou et de la stigmatisation associés aux personnes handicapées dans la communauté ; la mobilisation réussie d'initiatives et d'interventions privées et publiques ; un partenariat et une stratégie d'organisation multisectorielle dans la politique publique ; l'amélioration continue de la sensibilisation et l'appropriation communautaire ; et le soutien aux apprenants ayant des besoins spéciaux.

Au Mali, près de 300 000 jeunes se retrouvent sur le marché du travail et pour la plupart sans qualification. Pour résoudre ce problème, le gouvernement a élaboré plusieurs stratégies qui consistent à créer des centres de formation pour le perfectionnement des compétences chez les jeunes, les femmes et les agriculteurs. Cette approche comprend la création d'un observatoire national de la formation et de l'innovation impliquant tous les ministères. Des mécanismes de financement innovants ont été trouvés : les impôts pour les jeunes, les impôts pour la formation professionnelle.

La Fondation MasterCard soutient les jeunes et les défavorisés à travers diverses initiatives mises en œuvre par des gouvernements ou des centres universitaires. L'une d'entre elles est « *Africa Innovation* », qui identifie les talents chez les jeunes à travers l'apprentissage par l'expérience. L'autre, l'ISSEP, élabore une formation professionnelle et technique dans laquelle les étudiants sont exposés aux mêmes contenus aussi bien en classe que sur le lieu de travail, sous la supervision de professionnels travaillant dans ces entreprises. Ce type de collaboration entre les centres de formation et une structure de production renforce l'employabilité des étudiants en facilitant la transition de l'école au marché du travail. Cette vision s'inscrit dans la même approche que celle adoptée par la Fondation de l'Institut africain des sciences mathématiques (AIMS) et l'African Leadership University.

La Banque africaine de développement a axé ses programmes sur le soutien aux jeunes, notamment en développant l'enseignement supérieur et l'entrepreneuriat pour améliorer l'accès, renforcer l'efficacité de la formation, promouvoir l'intégration africaine et revitaliser la recherche. Dans ce contexte, l'initiative « Stratégie pour l'emploi des jeunes 2016-2025 » a été lancée pour intégrer l'emploi des jeunes à travers des mesures transversales dans des projets couvrant tous les domaines d'intervention de la Banque. L'initiative a fixé une cible de 6000 jeunes apprenants et propose une méthodologie pour évaluer la création d'emplois par la Banque et la formation du personnel dans ce domaine thématique. Le programme couvre 16 pays et est en train d'élaborer 61 projets pour un coût de 2 milliards de dollars EU. Ces projets comprennent un centre de formation à la confection de vêtements prêt-à-porter en Côte d'Ivoire, une initiative de TIC pour les entreprises et un projet d'entrepreneuriat agricole en Éthiopie ainsi qu'un programme de formation des femmes et des jeunes en Tanzanie.

La République de Corée du Sud a partagé son expérience d'accélération économique. La principale leçon qui en a été tirée tient au rôle joué par l'éducation dans la promotion des start-ups. Le processus a démarré avec la création de 50 centres pour start-ups qui ont attiré les meilleurs étudiants issus de familles démunies, formés pour l'industrie et outillés pour devenir les chefs de leurs entreprises. Ces centres sont passés de 50 à 182. Le gouvernement a également soutenu cette dynamique en créant de nouveaux centres d'innovation technologique dans 40 universités.

L'Initiative mondiale en faveur de l'informatique dans les écoles et dans les communautés (GESCI) a présenté des programmes sur l'interface entre l'humain et la technologie pour la création d'emplois.

L'un de ces programmes, le « *Programme d'échange de connaissances en Afrique* », est un modèle intégré de perfectionnement des compétences et de création d'entreprises axées sur le numérique. Le programme convertit les compétences basées sur les TIC en une norme pertinente du point de vue commercial. Il a formé 20 étudiants au Kenya qui ont reçu des directives de travail qui fournissent des conseils techniques, assurent le mentorat et favorisent des consultations avec des industries et des experts pour promouvoir le travail d'équipe et les projets de collaboration. Cette initiative a débouché sur la création de start-ups de produits et services commercialisables.

4.4. Leçons tirées : conditions ou facteurs facilitant le succès

Pour atteindre les cibles des ODD et l'Objectif 1.2 de l'Agenda 2063, des enseignements importants peuvent être tirés des expériences partagées. Les conditions ou facteurs ci-après ont contribué au succès :

- les gouvernements doivent élaborer et mettre en œuvre des politiques éducatives holistiques liant et mettant en commun tous les niveaux du système d'éducation et de formation, de la petite enfance à l'enseignement supérieur, y compris la formation et l'éducation formelles, non formelles et informelles, afin d'assurer une éducation de qualité à tous ;
- les systèmes éducatifs doivent intégrer des contenus endogènes et innovants dans les programmes d'apprentissage afin : de renforcer leur pertinence tout en impliquant toutes les parties prenantes dans leur élaboration pour garantir les normes d'assurance-qualité ; de réduire le fossé entre l'apprentissage scolaire et les questions relevant de la vie et du travail ; de renforcer l'employabilité des jeunes grâce à une interaction plus étroite entre l'école et le milieu des affaires ; et d'approfondir l'autonomisation des parties prenantes en matière de gouvernance scolaire ;
- l'universalisation de la préparation préscolaire est nécessaire à une éducation de qualité pour tous, car elle permet non seulement à tous les enfants d'être prêts à aller à l'école et de bien démarrer leur scolarité, mais aussi de maximiser les chances de réussite scolaire ;
- le passage de la parité à l'égalité requiert la sensibilité de l'environnement d'apprentissage et l'adaptation de la pédagogie des enseignants par rapport aux besoins des différents groupes d'apprenants (personnes handicapées, filles et femmes, malades chroniques, populations démunies des communautés rurales, etc.), une transformation culturelle, des représentations, des comportements, des institutions associées aux politiques ciblées de discrimination positive (protection juridique, gratuité des soins, enseignants préparés, programmes d'alimentation en milieu scolaire, orientation professionnelle...) ;
- les écoles de rattrapage sont fonctionnelles (pertinence, rentabilité, extension des possibilités de formation professionnelle pour l'emploi, l'auto-emploi et l'entrepreneuriat combinées à la maturation et à l'entrée dans l'âge adulte) dans le cadre de la lutte contre l'exclusion, les abandons scolaires et les échecs scolaires ;
- chaque niveau du continuum éducatif doit produire des valeurs, des connaissances et des compétences pertinentes pour constituer la base du niveau suivant ;
- le niveau de résultat des élèves est amélioré lorsqu'un apprenant prend l'initiative d'approfondir sa compréhension et sa capacité à transférer ses connaissances à toutes les disciplines et à toutes les situations ;

- les apprenants, en particulier dans l'enseignement de base et préscolaire, l'alphabétisation et l'éducation non formelle produisent les meilleurs résultats quand l'enseignement est fait dans la langue maternelle ou dans la langue qu'ils comprennent mieux ;
- la formation professionnelle et l'emploi décent pour tous requièrent la mobilisation et l'élaboration de toutes les ressources de formation disponibles dans la société et l'économie : liens entre la FPT et l'apprentissage, les partenariats avec le secteur privé, les organisations patronales et les organisations de producteurs, les maîtres-artisans ;
- les programmes qui soutiennent le passage des jeunes de l'école au marché du travail ont des caractéristiques communes : ils sont axés sur les jeunes ; ils tiennent compte de leurs domaines d'intérêt ; ils les orientent vers les carrières pertinentes, grâce à un programme d'enseignement en phase avec les besoins du marché et un apprentissage pratique dans lequel les jeunes vivent dans des milieux alternés entre l'école et le marché du travail, tout en bénéficiant de liens avec les opportunités d'emploi, les partenariats, le financement, etc., ainsi qu'un suivi soutenu et ciblé après l'achèvement de la formation ;
- une formation réussie dans le domaine de l'intégration socioprofessionnelle prend en compte les exigences du milieu de travail à croissance rapide et crée un espace pour l'initiative et le leadership des jeunes ; évite le double emploi, exploite l'expertise de chaque individu et partage ses expériences et se concentre sur la réalisation de résultats.

4.5. Messages clés

Un certain nombre de messages clés se dégagent de l'analyse des défis à relever, des expériences probantes et prometteuses et des leçons tirées en ce qui concerne les conditions de réussite. Ils comprennent les éléments suivants : i) pour que tout changement du système éducatif soit couronné de succès, il doit bénéficier du soutien d'un écosystème approprié et de la participation des parties prenantes à travers une plus grande implication dans la gestion des écoles ; ii) les systèmes de formation doivent être réorientés vers les compétences professionnelles et techniques, non seulement dans le domaine de l'offre, mais également dans celui de la demande, en établissant le lien entre les programmes d'enseignement et les programmes de formation ainsi que les principaux besoins de main-d'œuvre du pays, en nouant des partenariats de formation avec toutes les parties prenantes de l'économie ; iii) le passage du concept d'un nombre égal de filles et de garçons inscrits dans les écoles à la promotion des priorités d'éducation de la « deuxième génération » de filles : achèvement du cursus aux différents niveaux, réussite dans la formation/l'apprentissage scientifique et technologique ; iv) la promotion d'une éducation multilingue et l'intériorisation des connaissances endogènes dans les programmes d'enseignement ; v) l'adoption et la mise en œuvre d'un système attractif dans la profession enseignante avec des normes professionnelles continentales pouvant être adaptées par les pays comme principes directeurs pour la gestion des enseignants, afin de stimuler la motivation et le professionnalisme ; vi) la transformation du perfectionnement professionnel des enseignants en les engageant dans la recherche-action, les pratiques de brainstorming, l'apprentissage en binôme, les approches de changements et de pratiques culturelles, prenant soin des apprenants en difficulté en les préparant à une flexibilité plus accrue et à s'adapter aux différents contextes d'apprentissage formels et informels ; vii) la prise en compte du rôle déterminant que jouent le système d'évaluation, les manuels scolaires et les environnements d'apprentissage, ainsi que des projets de leadership et scolaires dans l'orientation et le contenu de ce que l'on enseigne et apprend réellement dans les salles de classe ; viii) l'élaboration d'indicateurs

se rapportant à l'inclusion, afin de contrôler la qualité de l'éducation pour tous ; ix) la garantie d'un financement suffisant pour assurer la fourniture de services d'éducation de qualité, en particulier au profit des groupes marginalisés ; x) la promotion des TIC dans le processus d'enseignement-apprentissage ; xi) la prise de dispositions utiles pour faire en sorte que les écoles soient plus sûres et plus sécuritaires ; et xii) la promotion de l'apprentissage tout au long de la vie.

5. COMBLER LE FOSSÉ SCIENTIFIQUE ET TECHNOLOGIQUE PAR LA MISE EN COMMUN ET L'INTERIORISATION DES INNOVATIONS PROBANTES

5.1. Problèmes

L'une des caractéristiques du XXI^e siècle tient à la prépondérance de l'économie du savoir dans un monde hautement mondialisé où la science et la technologie sont devenues les principaux moteurs de la croissance économique et du développement. Cette prépondérance repose sur une masse critique de savoir-faire scientifique et technologique déployé par les pays développés et qui leur confère un énorme potentiel en matière de recherche, d'invention, d'innovation et de sophistication. Dans ce domaine vital, le fossé entre l'Afrique et le reste du monde semble si grand que l'on se concentre actuellement sur la réduction de la fracture technologique, scientifique et numérique. Selon le Rapport mondial sur l'éducation 2016, l'Afrique subsaharienne a enregistré le taux brut de scolarité (TBS) le plus bas au monde dans l'enseignement supérieur (soit 8 %), alors que la moyenne mondiale est de 34 %, le TBS des pays en développement est de 29 %, celui des pays en transition est de 58 % et celui des pays développés de 74 %. Cet écart énorme est accentué par le fait que 80 % de ces étudiants africains s'inscrivent à des cours « d'arts et de sciences humaines », créant ainsi un énorme déséquilibre au détriment de la science, de la technologie, de l'ingénierie et des mathématiques (STEM : cf. Rapport 2016 de la Fondation pour le renforcement des capacités en Afrique). Les données récentes fournies par l'UNESCO sur la science mettent clairement au jour cet écart. Par exemple, la part de l'Afrique dans les dépenses mondiales consacrées à la recherche et développement est de 1,4 % (0,8 % pour l'Afrique subsaharienne et 0,6 % pour les pays arabes d'Afrique), contre 28,9 % en Amérique du Nord, 22,7 % en Europe, 3,5 % en Amérique latine et dans les Caraïbes et 42,2 % en Asie. En ce qui concerne la part du nombre de chercheurs dans le monde, les chiffres indiquent 2,4 % pour l'Afrique, 18,5 % pour l'Amérique du Nord, 31 % pour l'Europe, 3,7 % pour l'Amérique latine et les Caraïbes et 42,8 % pour l'Asie. L'avenir semble être plus préoccupant, vu que le rapport de la Fondation cité plus haut prévoit que l'Afrique enregistrera un déficit de 5 millions d'ingénieurs et de scientifiques au cours des cinq prochaines années.

Tous ces chiffres sont alarmants et donnent une idée de l'ampleur des défis posés. On comprend dès lors pourquoi l'Agenda 2063 de l'Union africaine appelle à une « révolution durable des compétences grâce à la science, à la technologie et à l'innovation ». Ces chiffres sont décomposés dans la CESA 16-25 en positionnant la science, les mathématiques et les TIC comme principaux moteurs du développement accéléré et durable de l'Afrique. Les questions soulevées tournent autour : i) des politiques et stratégies efficaces à mettre en œuvre pour corriger le déséquilibre au niveau des orientations des étudiants dans les domaines des cours et augmenter substantiellement les inscriptions en STEM, ainsi qu'améliorer les résultats de leur apprentissage ; ii) des solutions quantitatives (recrutement insuffisant dû au manque de candidats) et qualitatives (compétences et performances à améliorer) pour la problématique de l'enseignement ; iii) des réformes des programmes d'enseignement et des réformes pédagogiques pour rendre ces disciplines plus accessibles et plus attrayantes et renforcer leur sens de recherche de solutions aux problèmes de l'environnement immédiat ; iv) de l'intégration des TIC dans les écoles et, en particulier, leur

utilisation dans les processus d'enseignement-apprentissage ; v) de l'introduction des langues nationales en tant que moyen d'expression et, par conséquent, leur enrichissement conceptuel dans ces disciplines ; vi) de l'égalité et de l'équité entre les sexes dans l'acquisition de la STEM ; et vii) de la STEM et la recherche/développement.

5.2. Principaux défis

Pour promouvoir efficacement l'enseignement des sciences, des mathématiques et des TIC en Afrique, l'on doit relever les principaux défis ci-après : i) la faible production de travaux de recherche dans les domaines de la STEM et des sciences physiques ; ii) l'absence de repères dans la culture des normes scientifiques et mathématiques ; iii) la faible maîtrise de la langue d'enseignement par les enseignants et les apprenants ; iv) la pénurie d'enseignants en sciences, mathématiques et TIC ; v) les enseignants ayant une formation inadéquate ou sans qualifications, moins de motivation en raison de mauvaises conditions de travail et de rémunération ; vi) la pénurie d'enseignants de sciences, de mathématiques et de TIC ; vii) les enseignants ayant une formation insuffisante ou sans qualifications et manquant de motivation du fait des mauvaises conditions de travail et de rémunération ; viii) le manque d'outils de TIC tels que les radios, les ordinateurs, les postes de télévision et l'installation d'équipements Internet ; ix) la faible maîtrise de l'utilisation des outils de TIC par les enseignants et les étudiants ; x) l'absence de politiques globales sur l'intégration des TIC dans l'offre de services d'éducation ; xi) les grands effectifs des classes au niveau de l'enseignement supérieur ; xii) les disparités entre les sexes en termes de participation scolaire et au niveau des résultats en sciences et en mathématiques ; xiii) le faible niveau d'éducation des apprenants en termes de compétences de base en lecture, en écriture et en mathématiques ; et xiv) le déficit de ressources pédagogiques et physiques (manuels scolaires – services de base tels que l'eau, l'assainissement et l'électricité).

5.3. Expériences probantes – solutions prometteuses

Plusieurs options et approches peuvent aider à surmonter les principaux défis qui se posent dans la promotion de la STEM et des TIC dans les processus d'enseignement-apprentissage. L'on dénombre des expériences probantes ou des cas de succès qui pourraient être reproduit(e)s ailleurs en Afrique. Vous trouverez ci-dessous un exemple de ces expériences ou cas.

Le Kenya met en œuvre **un programme de cours innovant pour l'enseignement des sciences de l'environnement**. Ce programme permet aux étudiants d'être liés à leur environnement grâce à la science, notamment en intégrant les connaissances autochtones dans les sciences enseignées à l'école. C'est un exemple « d'auto-acculturation » ou « d'inculturation scientifique ».

Un autre programme kenyan, à savoir « **Renforcement de l'enseignement des mathématiques et des sciences dans le secondaire** » (SMASE), comporte plusieurs volets, notamment l'orientation en ligne des enseignants d'Elimika, qui fournit aux enseignants de nouvelles informations sur les programmes d'enseignement scolaire, les méthodes d'enseignement, etc. Le programme SMASE a été par la suite institutionnalisé et régularisé, en tant que programme de renforcement des capacités des enseignants de mathématiques et de sciences des écoles primaires et ainsi que de ceux des établissements secondaires dans tout le pays.

Le programme SMASE-Nigeria a été lancé et géré sous la forme de projet impliquant le ministère fédéral de l'Éducation du Nigeria et la JICA. Après les résultats probants de la phase pilote, le projet a été reproduit dans l'ensemble des mêmes régions ciblées avant de devenir un programme du

ministre fédéral de l'Éducation, qui a pris en charge le financement de toutes les activités en 2014. Des activités similaires ont été entreprises en Éthiopie, au Malawi, au Maroc et en Zambie.

Pour résoudre le problème du sureffectif dans les salles de classe, l'Université de Cadi, au Maroc, est en train de mettre en œuvre et de gérer l'UC@MOOC, qui est **une plateforme numérique introduite pour aider à résoudre le problème du sureffectif d'étudiants dans les universités**. La plateforme est également utilisée par les étudiants des pays voisins tels que la Tunisie, l'Algérie et le Sénégal. Elle permet aux étudiants universitaires d'apprendre, sans aucune interaction en présentiel avec leurs enseignants, grâce à l'utilisation du contenu numérisé sur CD-ROM et DVD.

Développée en partenariat avec Microsoft, Orange, Nokia et l'Institut international de planification de l'éducation de l'UNESCO (IIPÉ-UNESCO), La **solution expérimentale EDUCI** a été testée en décembre 2012 par le ministère de l'Éducation de Côte d'Ivoire. Elle permet de collecter des informations sur les intrants éducatifs, remplaçant ainsi les formulaires traditionnels d'enquête sur papier.

Établir un lien entre les apprenants et leur environnement ainsi que leur culture est l'objectif de **l'Initiative de l'Académie Aga Khan à Mombasa**. Les étudiants apprennent le contenu scientifique en anglais, la langue d'enseignement officielle, puis en kiswahili, une langue nationale, comme moyen d'améliorer la compréhension scientifique, de développer leur environnement et de se connecter à leur culture.

Établir un lien entre les mathématiques et le vécu quotidien : C'est une approche adoptée par l'École nationale supérieure des mines de Rabat, au Maroc. Les mathématiques sont enseignées pour montrer comment elles peuvent être utilisées pour résoudre des problèmes concrets tels que la croissance démographique, la gestion des ressources (eau, énergie, minéraux, etc.). L'initiative permet aux utilisateurs de modéliser des problèmes mathématiques et de simuler un logiciel informatique.

5.4. Leçons tirées et messages clés

Des leçons utiles ont été tirées des expériences probantes ou prometteuses. Elles sont notamment les suivantes : i) les connaissances autochtones sont aussi importantes que la science et elles doivent être prises en compte dans les programmes d'enseignement ; ii) la langue d'enseignement joue un rôle essentiel dans l'amélioration de la compréhension conceptuelle et les résultats des élèves en sciences et en mathématiques ; iii) lorsque les enseignants consacrent plus de temps à des activités d'enseignement et d'apprentissage, les élèves apprennent davantage et obtiennent de meilleurs résultats d'apprentissage ; iv) et des efforts concertés entre tous les pays africains permettront à chacun d'entre eux de bénéficier des diverses initiatives visant à améliorer l'enseignement des sciences et des mathématiques.

Les messages clés qui ont été dégagés des expériences et des leçons sont les suivants. Il est important : i) de fournir des ressources suffisantes pour améliorer et mettre à l'échelle le matériel nécessaire au renforcement de l'enseignement des sciences et des mathématiques ; ii) d'œuvrer à une meilleure attraction et appropriation de l'enseignement des mathématiques et des sciences : enseignement bilingue, réformes des programmes d'enseignement, liens avec les approches de résolution de problèmes de l'environnement immédiat, réformes des méthodes pédagogiques, enrichissement de l'environnement d'apprentissage grâce à une plateforme de TIC et de formation

virtuelle, à l'offre de plusieurs incitations aux écoles, aux élèves, aux enseignants et aux parents ; iii) de développer et mettre en œuvre un plan de perfectionnement professionnel et de motivation des enseignants dans les disciplines scientifiques ; iv) d'évoluer vers la création d'une plateforme continentale (« espace virtuel ») pour le partage d'informations et de meilleures pratiques dans le domaine de l'enseignement-apprentissage de la STEM, afin que chaque pays africain puisse tirer des leçons de ces initiatives probantes et innovantes ; v) investir davantage dans le secteur de la recherche et de l'innovation, en dépassant 1 % pour cent du PIB actuel ; et vi) d'élaborer une stratégie opérationnelle pour l'intégration de la jeunesse africaine dans les programmes de promotion de la STEM.

6. MISE EN ŒUVRE DE L'ÉDUCATION POUR LA RENAISSANCE CULTURELLE AFRICAINE ET LA PROMOTION DE L'IDENTITÉ ET DE L'INTÉGRATION AFRICAINES

6.1. Problèmes

L'on peut développer l'intégration africaine autour d'une approche humaniste de l'éducation qui serait elle-même axée autour d'une éthique multiculturelle et multilingue favorisant l'inclusion, la compréhension mutuelle et la cohésion sociale. En outre, la corrélation étroite entre l'utilisation des langues maternelles dans les contextes multilingues et la promotion des cultures africaines, d'une part, et l'utilisation des langues maternelles dans l'éducation et le développement socioéconomique durable, d'autre part, a été soulignée. Par conséquent, l'éducation africaine doit non seulement s'écarter de la forme scolaire, mais s'ouvrir aussi de manière adéquate à son environnement, afin d'intégrer les trois dimensions que sont les connaissances autochtones, les connaissances pratiques et les connaissances innovantes. En d'autres termes, il importe de mettre un terme aux systèmes éducatifs africains fondés sur les modèles hérités de l'ère coloniale. En effet, dans ces systèmes, les cultures, l'histoire et les connaissances autochtones africaines ne sont pas suffisamment intégrées dans les programmes d'enseignement et la formation de la jeunesse africaine.

Six concepts de base ou composantes structurelles guideraient cette réorientation. Ce sont : i) le panafricanisme ; ii) la renaissance culturelle africaine ; iii) le multiculturalisme ; iv) le multilinguisme ; v) l'intégration continentale ; et vi) les connaissances et l'expertise autochtones. Si le panafricanisme est une vision d'émancipation sociale, culturelle et politique qui espère promouvoir et encourager la pratique de la solidarité entre Africains partout où ils pourraient se trouver dans le monde, la renaissance africaine, quant à elle, est une manière d'être et de développer l'Afrique pour susciter un dialogue fructueux entre les Africains et leur propre patrimoine culturel. Le multilinguisme du continent est manifeste au travers du fait que plus de 65 langues africaines sont utilisées dans les communications commerciales écrites et plus de 240 d'entre elles dans les médias. La multiplicité devrait être un atout et non un facteur d'isolement du continent par rapport à l'émergence des économies du savoir. L'intégration africaine représente la concrétisation du sentiment de solidarité pour l'ensemble du continent. Cette intégration repose sur les piliers suivants : la reconnaissance et la promotion du patrimoine social et culturel africain – la mise en commun des « souverainetés nationales » au profit d'une « souveraineté collective » – la convergence des politiques sectorielles et macroéconomiques – la création d'un marché régional pour stimuler l'investissement et le commerce – la construction d'infrastructures physiques régionales. Elle contribue également à un système éducatif qui renforce la diversité culturelle, l'universalité et l'inter-culturalité.

Les connaissances et l'expertise endogènes émanent de soi et aident à identifier les expériences et les bonnes pratiques qui devraient être intégrées dans l'éducation et la formation à tous les niveaux, afin de développer une éducation à la Renaissance culturelle africaine, aux idéaux du panafricanisme et à l'intégration continentale.

6.2. Défis majeurs

Plusieurs défis majeurs doivent être relevés pour garantir la mise en œuvre réussie d'une éducation conçue aux fins de la renaissance culturelle africaine. Au nombre de ces défis, figurent : i) une connaissance limitée des traditions, la difficulté à intégrer les traditions identifiées dans les programmes d'enseignement et la faible diffusion des travaux sur le multilinguisme aux fins de l'élaboration des programmes d'enseignement ; ii) les difficultés méthodologiques rencontrées par les éducateurs pour intégrer les concepts liés au Panafricanisme ainsi que les cultures et valeurs africaines dans le programme d'études ; iii) la difficulté à corriger l'image que les Africains eux-mêmes créent de l'Afrique et des Africains ; iv) la réticence de nombreux décideurs à comprendre l'importance de l'intégration de la dimension culturelle dans l'éducation ; v) une résistance active ou passive, consciente ou inconsciente de l'élite, notamment en ce qui concerne l'utilisation des langues africaines dans l'éducation ; vi) l'inclusion insuffisante des langues africaines dans les systèmes éducatifs ; vii) le manque de ressources humaines qualifiées et de supports didactiques adaptés ; et viii) la faible diffusion, promotion et exploitation du travail sur le multiculturalisme aux fins de l'élaboration des programmes d'enseignement.

6.3. Leçons tirées

Pour parvenir à une véritable renaissance culturelle africaine en matière d'éducation, il est nécessaire de redéfinir et de revoir, sinon, de réécrire les programmes d'enseignement : i) en ajoutant une valeur accrue au travail existant sur le multiculturalisme ; et ii) en y intégrant les questions sociales et les besoins spécifiques des populations. Il sera impératif de disposer d'un ensemble commun de compétences de base touchant à toutes les formes d'éducation (formelle, non formelle et informelle). La mise en œuvre d'une politique audacieuse promouvant des environnements lettrés sensibles à la question des langues africaines est l'une des exigences ou conditions préalables à satisfaire. L'on peut difficilement y parvenir sans la promotion des langues africaines en tant que moyen d'expression et centre d'intérêt de l'éducation, mais aussi comme support et vecteur culturel pour une plus grande justice sociale ou comme élément d'un corpus commun de connaissances et de compétences que doivent assimiler les apprenants. L'éducation doit concevoir et diffuser des programmes d'enseignement dans les langues maternelles, en particulier dans les zones frontalières qui sont de véritables creusets socioculturels. Par ailleurs, il peut se révéler nécessaire : i) de codifier systématiquement les langues africaines ; ii) de légiférer sur les modalités de mise en œuvre de l'utilisation des langues maternelles dans les programmes d'enseignement ; iii) d'intégrer systématiquement des modules sur la transcription des langues africaines dans les écoles de formation des enseignants ; iv) d'élaborer des supports pédagogiques sensibles aux réalités culturelles africaines ; et v) de vulgariser l'intégration d'un ensemble commun de compétences de base.

Les aspects suivants pourraient être facilités et accélérés : i) l'exploitation pédagogique de l'Histoire générale de l'Afrique proposée dans le cadre du Projet de l'UNESCO ; ii) l'utilisation des musées comme plateforme d'apprentissage, comme l'illustre l'expérience du Burkina Faso ; iii) la consécration des lieux publics aux grands héros africains et aux grands événements ayant marqué

l'histoire du continent ; iv) l'approche Ubuntu, qui s'emploie à promouvoir l'humanisme basé sur l'interdépendance humaniste, le positivisme et l'approche collective pour résoudre les problèmes sociaux ; v) l'utilisation des relations familiales, qui est un phénomène répandu en Afrique de l'Ouest et qui reste une excellente pratique pour faciliter les relations interfamiliales et intertribales ; vi) l'exploration des contes et du théâtre pour promouvoir les valeurs et l'identité africaines chez les apprenants ; vii) l'organisation de voyages d'études pour les enseignants stagiaires dans les communautés locales de plusieurs pays, afin de les exposer aux réalités multiculturelles et favoriser leur immersion dans les communautés de base ; viii) le cofinancement de programmes éducatifs transfrontaliers entre pays ayant des populations parlant la même langue ; et ix) une réduction des taxes sur les œuvres et produits culturels africains ayant un impact sur l'éducation.

6.4. Messages clés

Les messages clés suivants se dégagent de ce qui précède : i) la signature de la Charte africaine de la renaissance africaine est un signe de l'engagement des gouvernements africains à promouvoir l'identité africaine ; à ce jour, seuls 14 pays l'ont signée ; ii) l'extrême diversité des cultures et traditions africaines ne devrait pas être perçue comme un obstacle, mais plutôt comme une formidable opportunité de construire des identités nationales et africaines ; iii) la réinvention de l'école africaine exigera du temps, une approche holistique et une plus grande intériorisation des valeurs endogènes et des stocks pratiques de connaissances ; iv) le bilinguisme s'enracine dans la culture et améliore la qualité de l'apprentissage si la planification de la mise en œuvre tient suffisamment compte du réaménagement linguistique, institutionnel et didactique de l'environnement d'apprentissage, de la formation des enseignants, de l'information, de l'éducation et de la communication (IEC), etc. ; v) la promotion de l'intégration africaine repose sur les communautés de base : appropriation par le biais de l'enseignement des traditions multiculturelles et multilingues, des creusets historiques et de la sublimation des sources de conflits, notamment dans les régions frontalières et les points de rencontre ; vi) la renaissance culturelle africaine doit reposer sur de nouveaux concepts et paradigmes marquant une rupture d'avec la réflexion habituelle sur l'éducation, l'économie et le progrès enfermée dans un carcan, mais se concentrant plutôt sur les expériences, le patrimoine et les valeurs communes héritées de l'histoire africaine ; et vii) la promotion de l'analyse comparative pour l'amélioration de la diffusion des pratiques probantes en matière de renaissance culturelle et d'intégration continentale.

7. PROMOTION DE LA CITOYENNETÉ MONDIALE ET DE LA CULTURE DE LA PAIX

Au XXI^e siècle, où la mondialisation a transformé le monde en un village planétaire, l'Afrique doit se considérer comme faisant partie de cette communauté mondiale. Étant donné qu'il est reconnu et tenu pour acquis que les apprenants passent l'essentiel de leur enfance à l'école, l'éducation leur offre l'occasion de façonner et de renforcer les valeurs qui façonnent le caractère des jeunes. L'éducation ne doit pas être réduite à l'acquisition de connaissances et au développement de compétences cognitives ; elle doit également inculquer aux apprenants les valeurs, le savoir-être et les attitudes qui facilitent et favorisent la transformation sociale et la coopération internationale. L'éducation à la paix et à la citoyenneté mondiale (EPCM) doit ouvrir les apprenants à la connaissance, à la compréhension pour respecter autrui et à l'adhésion aux principes universels ainsi qu'aux droits de l'homme. Ainsi, grâce à l'éducation à la paix et à la citoyenneté mondiale, des compétences et des valeurs seront-elles développées pour la participation de la jeunesse africaine

aux divers aspects du développement sociétal aux niveaux local et mondial et sa contribution consciente et active aux dites dimensions.

7.1. Problèmes

Dans l'Agenda 2063, les troisième et quatrième aspirations de la vision du futur de l'Afrique sont liées aux principes universels que sont respectivement : « la bonne gouvernance, la démocratie, le respect des droits de l'homme, la justice et l'État de droit » et « une Afrique vivant dans la paix et dans la sécurité ». Pour la CESA 16-25, la promotion de l'éducation à la paix, à la prévention et à la résolution des conflits à tous les niveaux d'éducation et pour toutes les tranches d'âge en accordant la priorité aux valeurs africaines communes requiert ce qui suit : i) formuler des politiques nationales d'éducation à la paix fondées sur les valeurs africaines pour la prévention et la résolution des conflits en impliquant les ministères concernés, ainsi que les représentants de la société civile et les communautés ; ii) former les enseignants, les assistants sociaux, les forces de sécurité, les représentants des organisations religieuses et de la société civile en tant qu'acteurs de la paix et médiateurs ; iii) élaborer et diffuser des supports pédagogiques et didactiques sur l'éducation à la paix et organiser des sessions de formation périodiques dans les écoles, les centres de formation, les universités et les centres d'apprentissage pour adultes ; iv) capitaliser les expériences innovantes en cours dans les divers pays et réseaux africains et diffuser les enseignements tirés de ces expériences ; et iv) renforcer les initiatives et les activités du Pôle de qualité inter-pays sur l'éducation pour la paix, qui est un réseau de partage de pratiques et une plateforme de dialogue politique et d'échange d'expériences et d'expertise.

L'on peut observer que ces aspirations, objectifs et stratégies définis au niveau continental, n'ont généralement pas été opérationnalisés dans les systèmes éducatifs nationaux. Lorsque des stratégies de mise en œuvre existent dans les plans nationaux de l'éducation, elles ne reposent pas sur une analyse spécifique des causes des conflits et des moyens de les prévenir, à travers par exemple : i) la réduction de toutes les formes de violence et les taux de décès associés ; ii) l'éradication de la maltraitance, de la torture, de l'exploitation et du commerce des enfants ; iii) la promotion de l'État de droit aux plans national et international ; iv) la garantie d'un accès égal à la justice pour tous. Bref, il s'agira de favoriser l'émergence de sociétés plus équitables, plus pacifiques, plus inclusives, plus sûres et plus durables.

Certes plus de 60 % de la population africaine est constituée de jeunes, mais il existe des preuves de contradictions et de conflits auxquels les jeunes sont confrontés car ils luttent pour concilier les attentes éthiques avec leurs besoins quotidiens pressants qui ont été exacerbés par la pauvreté. Ces contradictions sont également transversales à d'autres couches de la société et créent un environnement moins résilient. Les autres questions liées à la paix et à la citoyenneté mondiale qui nécessitent une attention dans le secteur de l'éducation sont : i) la nécessité d'une éducation pour prévenir la radicalisation et l'extrémisme violent qui attire de plus en plus les jeunes ; ii) la difficulté des enseignants à adopter une « méthode transformationnelle » capable de changer les attitudes, les valeurs et les comportements des jeunes ; iii) le manque de ressources et de capacités pour accompagner le développement de l'éducation à la paix et à la citoyenneté mondiale ; et iv) l'exploitation insuffisante des plateformes existantes pour la mise en commun des efforts et le partage des connaissances et des expériences.

7.2. Principaux défis

Des défis se posent tant au niveau du leadership politique qu'au niveau opérationnel. Au niveau politique, l'on note une volonté et un leadership limités de la part de nombreux chefs de gouvernement africains pour défendre les politiques et les lois faisant la promotion de la paix et de la citoyenneté mondiale. En outre, l'on note un manque de capacité des ministères de l'Éducation à traduire en actions la vision de l'EPCM et à nouer des partenariats pertinents au niveau national et scolaire. L'on constate également la montée en puissance, dans de nombreux pays, de groupes extrémistes, violents et radicalisés qui attaquent les bâtiments scolaires et recrutent dans leurs rangs des membres des communautés scolaires, y compris des élèves.

Au niveau opérationnel, l'on dénombre au moins quatre défis à relever. Le premier tient à l'inexistence, dans plusieurs pays africains, d'un programme d'enseignement qui pourrait guider la mise en œuvre du programme d'EPCM. Le deuxième défi tient à la répartition inégale du pouvoir qui donne lieu à des conflits profondément enracinés à cause des injustices historiques, de la marginalisation ou de la corruption. Le troisième défi, à savoir l'apprentissage par le biais du service et de l'engagement communautaires, constitue également un défi à relever dans la majorité des programmes d'enseignement existants. Le quatrième défi tient à la question correspondante du genre, sans perdre de vue, comme le relève l'UNESCO, que l'éducation à la citoyenneté mondiale est fondée sur les droits de l'homme et que l'égalité entre les sexes constitue un droit humain fondamental.

7.3. Expériences bénéfiques

Des programmes non formels ont été utilisés avec succès pour réaliser la citoyenneté mondiale, à travers des initiatives pilotées par des jeunes en collaboration avec des organisations non gouvernementales (ONG) et le secteur privé. Des exemples illustratifs qui ont été développés à travers le monde en ayant recours à cette approche sont indiqués ci-dessous :

- **l'initiative « Peace First »** (États-Unis) : il s'agit d'une créativité basée sur un programme impliquant la pensée critique, la connaissance de soi et l'inclusivité, et permettant aux jeunes volontaires de travailler avec des enfants en concevant et en exécutant des projets communautaires de façon participative ;
- **l'initiative de renforcement des institutions** et la réponse de la « Société civile aux violations spécifiques de la liberté religieuse et la promotion de la tolérance et du pluralisme » (Bangladesh) vise la promotion des valeurs pluralistes chez les enfants, afin d'éviter les conflits et l'intolérance liée à l'exclusion ;
- **le programme « Apprendre à vivre ensemble »** : c'est un programme interculturel et interdépendant (Kenya, Tanzanie, Afrique du Sud, Nigeria, Ouganda, Comores et Maurice). Il a pour vision d'aider les enfants à vivre ensemble en solidarité avec des personnes de différent(e)s confessions religieuses, cultures et groupes ethniques et de leur permettre de prendre des décisions éthiques, de cultiver leur spiritualité et d'améliorer leurs capacités intrinsèques de contribuer à transformer leurs communautés en s'appuyant sur les valeurs qui promeuvent le respect de leurs propres culture et croyances et de celles des autres ;
- **le Programme des écoles amies des enfants** : c'est une initiative des ministères de l'Éducation en collaboration avec l'UNICEF au Nigéria, au Mozambique, en Afrique du Sud, au Kenya et en Ouganda. Il vise à améliorer le processus pédagogique et didactique en adoptant

des approches favorables à l'apprentissage. Il améliore l'environnement physique et psychologique en s'attaquant aux dangers physiques à l'école et en éliminant les abus physiques, sexuels et émotionnels. Les interventions sont mises en œuvre principalement sur la base d'une analyse des dangers à l'école (recherche-action) et de l'amélioration des compétences en leadership chez les enseignants et les apprenants, ainsi que de la participation de la communauté. L'intervention a un impact positif sur les apprenants en termes de bien-être, d'accès, de rétention et de résultats d'apprentissage ;

- l'initiative « **Déclarations sur la sécurité dans les écoles** » s'oppose à l'utilisation des écoles à des fins militaires : il s'agit d'une intervention dans les pays confrontés à une situation de conflit violent en cours, visant à protéger les écoles contre leur utilisation pour des attaques militaires. Il a pour objectif principal de protéger les apprenants, les enseignants et les autres membres du personnel ainsi que les infrastructures scolaires, afin de préserver les écoles en tant que cadres de paix. L'approche a été utilisée en République centrafricaine.

7.4. Leçons tirées

Il semble évident au regard de ces expériences que le mécanisme opérationnel d'une EPCM doit s'attaquer aux questions clés ci-après :

- identifier les causes spécifiques de la violence et la dynamique qui se développent dans chaque contexte (exemples : Sierra Leone, Soudan du Sud, Libéria, Burkina Faso) ;
- renforcer la résilience pour atténuer les catastrophes naturelles et humaines et gérer le lien entre les conflits et les catastrophes (Burkina Faso, Ouganda) ;
- créer des sanctuaires scolaires à protéger des attaques et de l'occupation militaire pendant les conflits (« Déclarations sur la sécurité dans les écoles » en République centrafricaine) ;
- mettre en évidence la relation entre une forte population de jeunes et un risque statistique très élevé de conflits armés, notamment dans un contexte de chômage ou de sous-emploi chronique des jeunes, de discrimination, de mauvaise gouvernance, d'accès difficile à une éducation de qualité, etc. ;
- transformer l'explosion démographique des jeunes en un dividende économique en Afrique ;
- promouvoir le dialogue et l'apprentissage interconfessionnels à tous les niveaux pour permettre aux apprenants de clarifier leur foi et d'éviter l'extrémisme religieux violent ;
- utiliser des supports pédagogiques et didactiques interactifs (manuels et supports pour les enseignants et les apprenants) pour faciliter la prestation de services d'éducation basée sur des valeurs, car ils favorisent le raisonnement critique et un esprit de découverte chez les apprenants. Des recherches menées au Kenya ont révélé que les enseignants peuvent faire une différence dans l'acquisition de valeurs par les apprenants grâce à une meilleure interaction avec eux ;
- il est possible de donner la possibilité aux jeunes de participer à la consolidation de la paix en adoptant des approches créatives comme, par exemple, l'utilisation des loisirs, du théâtre, des arts et des sports, et en tant que moyen de plaider ;
- le fait de favoriser la prise de conscience de l'existence des ressources produites par la recherche sur le thème « Promouvoir la culture de la paix », en particulier celles relatives aux femmes et aux jeunes permet l'utilisation de nombreux outils et connaissances pour

promouvoir l'éducation à la paix et la conceptualisation de l'éducation à la citoyenneté mondiale.

Il importe également d'intégrer les questions transversales ayant une incidence sur la mise en œuvre de l'EPCM, à savoir : les TIC, les médias sociaux, les sports, la musique et les arts, le changement climatique, le leadership politique, etc. La promotion de l'EPCM nécessite un nouveau paradigme de collaboration qui supprime les silos traditionnels séparant les pouvoirs publics, les philanthropes et les entreprises. Les réseaux de partenariats créés dans plusieurs pays ont permis d'obtenir des résultats prometteurs. Ce constat s'applique, par exemple, au programme « Africa » de l'Université pour la paix (UPEACE), qui a lancé l'Association des Grands Lacs de l'Université pour la Paix (GLUPA), un partenariat de dix universités de la région des Grands Lacs (Burundi, Congo, RDC, Kenya, Tanzanie, Ouganda et Zambie). En Afrique orientale et centrale, un partenariat a été établi entre l'Association panafricaine « Nairobi Peace Initiative » (NPI), le Secrétariat du Partenariat mondial pour la prévention des conflits armés (PMPCA), la Campagne mondiale pour l'éducation à la paix et le ministère de l'Éducation du Kenya. De plus en plus, le secteur privé joue un rôle important pour soutenir les efforts de consolidation de la paix dans les régions confrontées aux situations de conflit et de post-conflit en fournissant une expertise, un savoir-faire et des capitaux clés. Le Groupe Samsung et Cromcraft, par exemple, ont créé des clubs de la paix (Amani). Au Ghana, le projet dénommé « Project Citizen Ghana » permet aux élèves d'apprendre leurs droits et leurs responsabilités civiques en tant que citoyens.

7.5. Messages clés

Les messages clés suivants méritent d'être notés, en particulier dans la conception d'une stratégie ou d'une politique pour l'éducation à la paix et à la citoyenneté mondiale :

- la promotion de l'équité est essentielle car tout système éducatif caractérisé par l'exclusion et l'inégalité exacerbe les conflits ;
- l'adaptation de l'intervention au contexte tend à garantir le succès, mais elle exige également la connaissance des types de conflits et de leurs facteurs explicatifs, afin d'en déterminer le lien avec l'éducation ;
- l'élaboration et la mise en place d'un système d'identification et de surveillance des signes précurseurs de conflits et des possibilités de prévention ou d'arbitrage ;
- l'adoption d'une approche multisectorielle de l'éducation à la paix et l'inclusion des connaissances et pratiques endogènes, ainsi que l'implication des femmes dans le processus d'éducation à la paix ;
- l'élaboration d'un programme d'enseignement et le développement de partenariats aux niveaux horizontal et vertical et la mobilisation, en particulier, la participation communautaire ;
- l'intégration des TIC et la mobilisation des dirigeants politiques et des champions de la paix ;
- l'implication des jeunes dans la consolidation de la paix, en mettant en place des programmes ciblés et en créant des espaces appropriés ;

- l'invitation des pays africains, par le truchement des ministères de l'Éducation, à s'engager en faveur de la collaboration entre pays pour le renforcement des capacités des enseignants en matière d'EPCM.

8. DÉPLOIEMENT DES FACTEURS ET CONDITIONS DE SUCCÈS

L'analyse de la situation de l'éducation en Afrique ainsi que les leçons tirées des expériences probantes mettent en évidence deux conditions décisives pour la réalisation des objectifs et cibles du Programme universel de développement durable à l'horizon 2030 et de l'Agenda 2063 pour l'Afrique :

- si l'on ne transforme pas les politiques éducatives, le statu quo produira forcément les mêmes résultats que ceux obtenus de l'indépendance jusqu'à ce jour : les pays restent toujours très éloignés des objectifs fixés par les programmes successifs de développement de l'éducation ;
- il est nécessaire de transformer les orientations, les contenus et les modalités opérationnelles de l'éducation pour pouvoir transformer l'Afrique et le monde dans la perspective du développement durable.

Mais que doit changer l'Afrique pour réaliser efficacement les objectifs mondiaux et continentaux en matière d'éducation ? Qu'est-ce qui doit être changé dans l'éducation pour lui permettre de changer l'Afrique et le monde ? Comment la transformation éducative souhaitée sera-t-elle mise en œuvre ? Certes, l'Afrique ne manque pas de projets de réforme de l'éducation, mais le problème tient au fait que seuls quelques pays ont réussi à les mettre en œuvre efficacement. C'est là le principal défi à relever pour atteindre les objectifs et cibles du Programme universel de développement durable à l'horizon 2030 et de l'Agenda 2063 pour l'Afrique.

Les conditions et facteurs de succès identifiés au travers des études et d'une analyse sont essentiels et se déclinent comme ci-après : i) la mobilisation de la volonté politique ; ii) la planification stratégique et opérationnelle, la transformation sectorielle et multisectorielle ciblée ; iii) un financement suffisant ; et iv) la disponibilité de capacités techniques et institutionnelles solides. Chacun de ces facteurs est examiné plus en détail en raison de son caractère critique.

8.1. Mobilisation de la volonté politique

La mobilisation de la volonté politique est une condition essentielle et l'on peut y parvenir grâce à l'engagement des dirigeants politiques au plus haut niveau. À cet égard, il importe de souligner les rôles essentiels joués par les chefs d'État africains et les membres du Comité des 10 chefs d'État champions de l'éducation, la science et la technologie, tant pour renforcer les engagements financiers pour la réalisation des conditions globales de développement que pour soutenir la consolidation des systèmes éducatifs en Afrique. La différence de performance entre les pays qui ont des réalités, des ressources et des contraintes similaires se perçoit, le plus souvent, de façon claire au niveau de l'engagement. Certains pays africains ont connu des transformations remarquables. La Tunisie sous Habib Bourguiba, la Tanzanie sous Julius Nyerere, le Zimbabwe sous Robert Mugabe et l'Ouganda sous Yoweri Museveni ont, entre autres, donné, à différentes périodes et dans des domaines prioritaires spécifiques, une bonne illustration de ce que l'engagement des dirigeants

politiques peut apporter à la promotion et à la transformation de l'éducation. Parmi les facteurs d'impact, l'on peut citer les arbitrages favorables en termes de volume de financement et/ou les gains d'efficacité pour le secteur, un engagement fort et une détermination persévérante dans la prise de décision et l'application des décisions prises au cours de réformes difficiles.

8.2. Planification stratégique et opérationnelle systématique et intersectorielle de la transformation ciblée

L'engagement des dirigeants au niveau politique le plus élevé peut donc donner une forte impulsion au développement de l'éducation, mais à la condition qu'il se fonde sur des options politiques et stratégiques clairement définies, rigoureusement évaluées, pertinentes et efficaces. Ces dernières découlent d'abord et avant tout d'une bonne analyse sectorielle permettant de diagnostiquer les forces et les faiblesses ainsi que les facteurs explicatifs des performances et contre-performances du système éducatif en question, afin d'identifier précisément les défis spécifiques à relever et les leviers sur lesquels faire reposer la dynamique de transformation. À cet effet, au-delà des moyennes continentales, les pays africains, connaissent des situations différentes. Des pays comme le Rwanda et la Sierra Leone, qui enregistrent des taux nets de scolarisation primaire supérieurs à 95 %, n'ont pas les mêmes défis et priorités de participation que le Libéria et l'Érythrée, dont la fréquentation scolaire est largement inférieure à 50 %. Le Burundi et les Seychelles, où le pourcentage d'élèves qui dans les dernières années du cursus primaire acquièrent un niveau minimum de compétences en lecture et en mathématiques est quasiment de 100 %, sont confrontés aux différentes questions épineuses liées à l'amélioration des résultats d'apprentissage par rapport aux Comores ou au Niger, où le même pourcentage se situe autour de 50 %. Par conséquent, les choix à opérer en termes de cibles, de priorités d'action et d'arbitrages budgétaires doivent s'ajuster aux défis et problématiques spécifiques que rencontre chaque système dans un contexte donné. Toutefois, parce qu'elles peuvent remettre en cause les positions établies et se heurter à une résistance, ces options doivent faire l'objet d'un dialogue plus large avec toutes les parties prenantes, afin de garantir leur acceptabilité politique et sociale. C'est sur cette base que devrait se définir une politique de l'éducation valide et que sa planification et sa mise en œuvre devraient être entreprises.

En outre, une approche holistique et intersectorielle du développement durable, adoptée à la fois pour le Programme universel de développement durable à l'horizon 2030 et l'Agenda 2063, exige une planification multisectorielle de l'éducation. Cette dernière se traduit par des plans d'action orientant les activités et les résultats attendus en interaction avec les différents secteurs sociaux, économiques et environnementaux. En Éthiopie, les plans locaux de l'éducation sont établis selon une approche multisectorielle et le Nigéria a, quant à lui, mis en place un mécanisme intégré de subventions dans les domaines de la santé, de l'éducation, de l'eau et de l'hygiène. De plus, la planification du développement de l'innovation et des réformes permet une mise en œuvre réussie lorsqu'elle adopte une approche systémique. Par exemple, la planification d'une réforme des programmes d'enseignement, au-delà de la définition des résultats finaux, des objectifs et des nouveaux contenus, doit prévoir : i) les transpositions didactiques aux différentes étapes de la scolarité ; ii) la préparation de tous les acteurs impliqués dans la nouvelle approche, notamment les inspecteurs et les conseillers, les enseignants et les apprenants, les chefs d'établissement et les parents ; iii) une allocation adéquate des heures de contact, des support visuels et des environnements d'apprentissage appropriés ; iv) l'application de processus pédagogiques, de procédures stimulantes et de systèmes d'évaluation congruents ; v) les modes de gouvernance à tous les niveaux, notamment ceux permettant la mobilisation de l'appui de l'environnement institutionnel et communautaire.

8.3. Financement suffisant, efficace et équitable

Une éducation de qualité nécessite un financement suffisant pour l'acquisition du personnel, des infrastructures et autres intrants en quantité suffisante. Le Rapport mondial de suivi sur l'éducation 2016 mentionne une estimation récente : « pour atteindre les ODD d'ici 2030, les secteurs public et privé devront investir chaque année un montant supplémentaire correspondant à une partie du PIB se situant entre 1,5 et 2,5 %. Les pays à faible revenu ou à revenu intermédiaire de la tranche inférieure devront accroître leurs dépenses à un niveau supérieur au taux d'environ 4 % du PIB attendu (Schmid et Traub, 2015). Comment les pays africains peuvent-ils augmenter, au niveau requis, les ressources nationales allouées à l'éducation, en particulier dans une période où il est prévu une tendance baissière du PIB du continent, même si nous devons tenir compte de la diversité des situations ?

Selon les chiffres de 2014, les dépenses publiques moyennes consacrées à l'éducation en Afrique représentent 4,3 % du PIB et 16,6 % des dépenses publiques totales. Le PIB moyen de l'Afrique est inférieur à la moyenne mondiale (4,6 %), à celui des pays développés (5,1 %) et à celui des pays en développement (4,4 %), mais supérieur à celui des pays en transition (4,1 %), à celui des pays en conflit (3,8 %), à celui des pays à faible revenu (3,9 %) et à celui des pays à revenu moyen de la tranche inférieure (4,1 %). Toutefois, le niveau des dépenses publiques consacrées à l'éducation n'est pas le même pour tous les pays africains. Les chiffres varient entre 0,8 % (Soudan du Sud) et 8,6 % (Swaziland) pour le total des dépenses publiques consacrées à l'éducation déclarées proportionnellement aux dépenses publiques totales. Cette forte variation indique que les efforts déployés pour accroître le financement, comme requis par la réalisation de l'ODD 4, diffèrent d'un pays à l'autre. Mais, dans tous les cas, la noble ambition d'atteindre les objectifs du Programme universel de développement durable à l'horizon 2030 nécessitera une augmentation substantielle du financement national de l'éducation. Parmi les voies d'action, nous mettons en exergue celles ci-après :

- accroître de 1 à 4 points la part du PIB allouée à l'éducation en tenant compte de la variabilité actuelle des dépenses publiques soulignée ci-dessus ;
- augmenter le ratio des recettes fiscales par rapport au PIB – car ce dernier est inférieur à 15 % dans la plupart des pays, alors qu'il peut atteindre 18 % dans les économies émergentes et 26 % dans les économies développées ;
- diversifier les sources de financement publiques et privées ; et
- réaffecter aux dépenses allouées à l'éducation certaines subventions publiques, en particulier celles accordées aux combustibles fossiles.

Les niveaux des dépenses publiques consacrées à l'éducation dans les différentes régions du monde par rapport à la satisfaction des besoins éducatifs dans ces mêmes régions montrent que les contre-performances africaines en termes de participation et de qualité ne peuvent pas s'expliquer simplement par le volume des financements publics alloués à l'éducation. C'est la raison pour laquelle au-delà du volume de financement, la réalisation des objectifs du Programme universel de développement durable à l'horizon 2030, notamment en Afrique, soulève la question d'une allocation et d'une utilisation efficaces des ressources dans le secteur de l'éducation. Les disparités entre les pays sont énormes si l'on considère les différences de coût unitaire par élève. Le coût unitaire des dépenses publiques dans les écoles publiques du primaire s'élève à 29,7 % du PIB par habitant au Niger, contre 5,6 % pour la Sierra Leone. Au niveau de l'enseignement secondaire, ces chiffres pour

les mêmes pays augmentent respectivement à 73,2 et 7,9 %. Au niveau de l'enseignement supérieur, le Niger reste en tête avec 617,7. C'est l'Afrique du Sud qui dépense le moins (3,7 %) dans l'enseignement supérieur. Mathématiquement parlant, en termes de ressources disponibles dans un pays pour le système éducatif, le coût unitaire par élève détermine la capacité à répondre aux besoins éducatifs. Dans le coût unitaire par élève au niveau de l'enseignement primaire, le salaire d'un enseignant représente entre 95,5 % (Cabo Verde) et 44,7 % (Burkina Faso). La rémunération des enseignants varie également d'un pays à l'autre : « le niveau moyen de rémunération varie de moins de deux fois le PIB par habitant (en République démocratique du Congo, en Angola, en Guinée, aux Seychelles et au Congo) à plus de six fois le PIB par habitant (en Éthiopie, en République centrafricaine et au Burundi) » (*La scolarisation primaire universelle en Afrique : le défi enseignant, Pôle de Dakar (UNESCO BREDA)*). Ces données et les marges de gestion qu'elles offrent indiquent l'économie politique de la transformation que chaque pays doit entreprendre pour effectuer les meilleurs arbitrages en fonction de ses ressources et priorités spécifiques pour son développement.

Le financement intérieur demeure la principale source de dépenses consacrées à l'éducation en Afrique. Toutefois, quels que soient les efforts consentis en vue d'accroître la part des pays à faible revenu, les financements extérieurs estimés à plus de 10 % des dépenses consacrées à l'éducation dans ces pays restent nécessaires. Dans l'hypothèse d'un accroissement du financement intérieur tel que préconisé, le déficit de financement est estimé à 42 % du coût total nécessaire pour réaliser les nouveaux objectifs. Entre 2010 et 2014, l'aide totale à l'éducation est passée de 14,2 milliards à 13,1 milliards de dollars EU ; l'aide à l'éducation de base est passée de 6,2 milliards à 5,3 milliards de dollars EU et celle à l'enseignement supérieur de 5,6 milliards à 4,9 milliards de dollars EU. Seule l'aide à l'enseignement secondaire a enregistré une légère augmentation, passant de 2,4 milliards à 2,8 milliards de dollars EU. L'aide à l'éducation de base en Afrique a chuté de 22 %. En effet, selon le rapport cité plus haut, pour les pays membres du Comité d'aide au développement (CAD) de l'OCDE, l'aide totale équivaut en moyenne à 0,31 % du revenu national brut (RNB) et n'a pratiquement pas varié depuis dix ans. Alors qu'en 2015, 15 pays de l'Union européenne se sont engagés à augmenter leur aide à 0,7 % du RNB en 2014, seuls le Danemark, le Luxembourg, la Suède et le Royaume-Uni ont respecté cet engagement ». Dans l'ensemble, les pays africains devront investir davantage et mieux dans l'éducation pour atteindre les nouveaux objectifs fixés. L'augmentation du volume des ressources mobilisées exigera l'utilisation efficace et efficiente de ces ressources pour les priorités spécifiques en matière d'éducation et de développement de chaque pays. Une telle utilisation exige des arbitrages et un ciblage des priorités par les dirigeants politiques. Elle est également déterminée par la disponibilité et la mobilisation dans le pays de l'expertise technique et d'institutions capables d'assurer rigoureusement l'analyse sectorielle, la planification et la gestion du développement de l'éducation.

8.4. Disponibilité de capacités techniques et institutionnelles solides

Les besoins en capacité dans le secteur de l'éducation sont vastes. Les enseignants viennent en tête de liste des priorités et la capacité de gouvernance pose également un défi. La coordination verticale de la mise en œuvre des politiques exige que les services centraux des ministères de l'Éducation, des services déconcentrés, des autorités locales et des écoles, à tous les niveaux de la hiérarchie, jouent efficacement le rôle qui leur est assigné. L'approche intersectorielle de l'éducation impliquée dans l'interaction des nouveaux objectifs requiert également, à tous les niveaux, la capacité d'établir une coordination horizontale avec les autres secteurs de développement, afin de concevoir et de mettre en œuvre les interventions intégrées. Les capacités en question sont notamment comme ci-après :

- la collecte, l'analyse, la création et la gestion d'une banque de connaissances sur le système éducatif ;
- l'élaboration, la planification stratégique ainsi que le suivi et l'évaluation des politiques et des programmes ;
- la planification et la gestion des ressources humaines et financières, y compris les processus budgétaires et administratifs, les passations de marchés, etc. ;
- la planification et la gestion de l'infrastructure du système éducatif ;
- la planification et la gestion de la décentralisation et de la décongestion du système éducatif ;
- la planification et la gestion des interventions multisectorielles intégrées ; et
- la bonne gouvernance et l'utilisation des TIC dans tous les domaines de l'éducation.

Dans la plupart des pays africains, le nombre et la qualité des capacités techniques tendent à être dérisoires, affaiblissant du même coup les institutions. La faiblesse des capacités a également une incidence sur la recherche pédagogique, la formation et l'encadrement des enseignants, l'élaboration des programmes d'enseignement, la conception des manuels scolaires, etc. Cette situation est particulièrement préoccupante car elle survient à un moment où la gouvernance du secteur de l'éducation a besoin d'intégrer de nouvelles évolutions se traduisant par l'harmonisation des politiques publiques, la décentralisation approfondie, le pilotage standardisé de la qualité, la transparence, la redevabilité, la gestion axée sur les résultats, le passage du budget moyen au budget axé sur les résultats, les contrats de performance, les procédures pour garantir l'efficacité et l'efficacité accrues des dépenses. À cela s'ajoute l'ambition et la complexité des nouveaux objectifs et cibles mondiaux et continentaux, rendant leur réalisation et leur suivi hypothétiques si le statu est observé en ce qui concerne les faibles capacités institutionnelles et techniques actuelles. Il urge donc de mettre en place des stratégies et des programmes de renforcement des capacités pour répondre aux besoins. Pour la mise en œuvre réussie de ces programmes et stratégies de renforcement des capacités :

- les stratégies et programmes doivent intégrer une culture d'éducation de qualité, qui elle-même intègre la sensibilité à l'égalisation entre les sexes, les origines socioéconomiques et géographiques et entre tous les groupes humains en accordant une attention particulière aux personnes les plus vulnérables ;
- l'augmentation de l'aide aux pays pauvres doit comporter des ressources pour le renforcement des capacités, tout en veillant à garantir un ancrage adéquat et l'efficacité de l'assistance, ainsi que l'appropriation et la responsabilité nationales comme gage de pertinence et de durabilité ;
- le renforcement des réseaux régionaux et continentaux, tels que l'ADEA, ses Groupes de travail et ses Pôles interpays, est indispensable car ils représentent des biens publics essentiels et jouent un rôle irremplaçable dans le partage de connaissances et d'expériences entre les pays, les échanges entre les parties prenantes de l'Éducation en Afrique, l'évaluation et l'apprentissage entre pairs, la recherche et la documentation des meilleures pratiques, la gestion et la diffusion des connaissances, le tout en lien avec le dialogue sur les politiques impliquant notamment les ministères de l'Éducation et les partenaires au développement.

Enfin, la perspective des programmes et stratégies de renforcement des capacités reposent sur l'établissement de partenariats internes plus larges pour renforcer les capacités nécessaires à la

réalisation des objectifs et cibles du Programme universel de développement durable à l'horizon 2030 et de l'Agenda 2063 pour l'Afrique.

9. VERS UNE FEUILLE DE ROUTE AFRICAINE POUR LA MISE EN ŒUVRE DE L'ODD 4 DU PROGRAMME UNIVERSEL DE DÉVELOPPEMENT DURABLE À L'HORIZON 2030 ET L'OBJECTIF 1. 2 DE L'AGENDA 2063

Pour assurer le suivi de la Triennale et apporter un soutien aux pays africains, une feuille de route africaine a été adoptée pour pouvoir réaliser les objectifs du Programme universel de développement durable à l'horizon 2030 et de l'Agenda 2063. Cette feuille de route trace la voie de la mise en œuvre dans le cadre de la mise en commun des connaissances et expériences des pays africains pour optimiser les chances de l'Afrique d'atteindre les nouveaux objectifs fixés. La feuille de route africaine s'inspire du Cadre d'action 2030, qui constitue la feuille de route internationale pour la réalisation de l'ODD 4 d'ici 2030 et propose des stratégies d'actions appropriées à chaque pays.

La feuille de route africaine comprend les principes directeurs suivants : i) le principe d'appropriation et d'adaptation régionale pour formuler les perspectives du Programme universel de développement durable à l'horizon 2030 et de l'Agenda 2063 pour l'Afrique ainsi que les résultats des réflexions lors de la Triennale ; ii) le principe d'inclusion de toutes les parties prenantes de l'éducation en Afrique : ministres, organisations de la société civile et secteur privé, organismes et fondations de développement, syndicats d'enseignants, associations de parents, mouvements de femmes et de jeunes, réseaux de recherche et d'expertise ; et iii) le principe d'efficacité, en évitant les doubles emplois et en mettant en avant les avantages comparatifs de la coordination. Pour garantir l'appropriation et l'efficacité de la feuille de route, sa coordination doit impliquer :

- l'Union africaine, représentant tous les États africains, assumera son leadership politique ;
- la Banque africaine de développement, représentant tous les organismes de développement, sera chargée de la mobilisation des partenariats et des ressources extérieures ; et
- l'ADEA, qui a s'est bien positionnée depuis longtemps sur les aspects déjà mentionnés, possède l'expérience, la capacité et les outils nécessaires pour assurer la mise en œuvre.

9.1. Domaines d'actions

En ce qui concerne les axes stratégiques d'actions retenus lors de la Triennale, la feuille de route présente cinq (5) domaines clés et cinq (5) stratégies d'action.

Domaine d'action prioritaire 1 : Réaliser l'ODD 4 : Cela implique : i) la mise en œuvre d'une éducation de qualité pour tous pour parvenir au développement durable ; ii) l'intégration de l'approche de la transformation des programmes d'enseignement et des environnements d'apprentissage et de formation, des écoles et autres établissements de formation et de toutes les ressources éducatives en facteurs de promotion de l'éducation des adultes et de l'apprentissage tout au long de la vie ; et iii) le perfectionnement des compétences techniques, de l'employabilité des jeunes et la création de d'emplois décents pour tous.

Domaine d'action prioritaire 2 : Construire un nouveau système scolaire africain. Ce domaine appelle à la contextualisation et à la transformation de l'éducation en Afrique pour mieux cibler les

besoins éducatifs ; l'adaptation des modèles aux ressources pour améliorer la recherche de solutions au niveau local ; l'intégration des programmes et des perspectives aux processus de planification, de prise de décision communautaire et d'interaction des systèmes avec la communauté environnante, à travers des réseaux multipartites.

*Domaine d'action prioritaire 3 : **Révolutionner les compétences.*** Ce domaine d'action consistera en : i) la révolution des compétences à travers la promotion de l'enseignement et de l'apprentissage des mathématiques, de la science et de la technologie et l'augmentation de deux fois du nombre d'étudiants inscrits à ces cours ; ii) l'enseignement supérieur et la STEM au service de l'accélération économique et du développement durable de l'Afrique ; et iii) l'intégration des TIC dans l'éducation, en particulier dans les processus d'enseignement et d'apprentissage et l'offre d'un apprentissage en ligne de qualité.

*Domaine d'action prioritaire 4 : **Apprendre à vivre ensemble dans la liberté et la paix.*** Ce domaine d'action implique : i) l'intégration de l'éducation à la paix et à la citoyenneté mondiale dans les systèmes ; ii) la participation des femmes et des jeunes : mouvements en faveur de la paix, citoyenneté mondiale et développement durable, contribution au plaidoyer et à l'élaboration ainsi qu'à la mise en œuvre des politiques.

*Domaine d'action prioritaire 5 : **Créer les conditions et les facteurs de réussite.*** Ce domaine d'action comprend : i) la mobilisation du Comité des dix chefs d'État champions de l'éducation ; ii) la mise en œuvre de mécanismes de financement innovants et du Fonds africain pour l'éducation ; iii) la transformation des cultures et des pratiques des enseignants en vue de la transformation de l'éducation ;

9.2. Stratégies d'action

Les stratégies d'action sont les suivantes :

- Stratégie 1 : Communication pour susciter l'engagement de toutes les parties prenantes : plaidoyer, information, sensibilisation, mobilisation sociale... ;
- Stratégie 2 : Assistance fournie au mouvement : forum de dialogue sur les politiques, réseaux d'échange sur les meilleures pratiques et partage de connaissances, apprentissage et examen par les pairs, études et recherches, création de communautés d'apprentissage sur les démarches de résolution face aux problématiques et défis majeurs ;
- Stratégie 3 : Facilitation des partenariats sous-régionaux, régionaux et internationaux en collaboration avec l'institution et les acteurs à ces différents niveaux ;
- Stratégie 4 : Mobilisation de ressources ciblées sur l'effet de levier pour la création d'effets catalyseurs ;
- Stratégie 5 : Suivi/évaluation des progrès au niveau continental, appui aux diagnostics et aux études, aux échanges sur les résultats et aux mesures.

10. CONCLUSION

Le mot clé qui s'est dégagé des discussions et des conclusions de la Triennale de 2017 a été la « **Transformation** », qui implique ce qui suit :

- se défaire des politiques progressives et correctives afin d'adopter des politiques de transformation qui permettront d'atteindre les objectifs d'universalisation, d'équité et de qualité de l'éducation ;
- transformer les systèmes hérités des puissances coloniales pour bâtir un nouveau système scolaire africain qui promeut le patrimoine et le potentiel endogène de développement pour répondre le plus possible aux besoins et aux aspirations de développement culturel et social de la population africaine ;
- transformer les connaissances scolaires très éloignées des réalités quotidiennes et des questions de développement, afin de promouvoir les compétences nécessaires chez les jeunes pour leur permettre de vivre et de travailler au XXI^e siècle.
- transformer les déséquilibres qui marginalisent la science, les mathématiques et la technologie dans les systèmes actuels par une révolution des compétences permettant à l'Afrique de combler le fossé qui la sépare du reste du monde dans ces disciplines ; anticiper et mettre en œuvre la transformation structurelle de l'économie et construire des sociétés et des économies africaines fondées sur le savoir ;
- transformer la simple transmission des connaissances scolaires formelles en capacités pour développer des compétences de brainstorming et d'action, pour changer positivement les valeurs, les attitudes et les comportements des jeunes – acquérir une réelle capacité à éduquer pour une coexistence pacifique et harmonieuse empreinte des idéaux humanistes et des principes de la démocratie, des droits de l'homme et de la justice ;
- transformer la nature insulaire de l'école pour qu'elle serve aux populations de cadre d'apprentissage intergénérationnel, de confrontation fructueuse entre les connaissances et expériences endogènes et les connaissances et expériences modernes, et de développement local.
- transformer la structure pyramidale de l'école et son fonctionnement élitiste fondé sur la sélection-élimination pour promouvoir un système diversifié et un continuum éducation-formation qui offre à chaque individu des opportunités d'apprentissage à chaque étape de sa vie et adaptées à ses besoins, ainsi que des capacités de réussite pour tous ;
- transformer les pratiques élitistes, centrées sur l'enseignant et insulaires du corps enseignant et des autres parties prenantes telles que les chefs d'établissement, les conseillers pédagogiques, les formateurs d'enseignants, les parents et les enseignants, afin qu'ils acquièrent de nouvelles compétences orientées vers le succès de l'apprentissage pour tous, en accordant une haute priorité et en faisant montre de préoccupation pour les apprenants désavantagés, les méthodes constructivistes, les partenariats dans le domaine de l'éducation avec les parties prenantes au sein de la communauté (c'est-à-dire, l'environnement social, économique et culturel de l'école) ;
- transformer les modes d'évaluation pour qu'ils soient plus diagnostiques et prospectifs au service de l'amélioration continue de la qualité de l'éducation pour tous et qu'ils soient en

harmonie avec les objectifs de l'éducation axés sur le perfectionnement des compétences, la pensée conceptuelle, l'esprit critique, la capacité de résolution de nouveaux problèmes, l'innovation et l'orientation vers l'activité ;

- transformer la gouvernance des systèmes visant l'offre et les moyens de promouvoir la gestion axée sur les résultats, la prise de conscience de l'efficacité des dépenses, l'optimisation de l'allocation et de l'utilisation des ressources et la responsabilisation de toutes les parties prenantes.

Toute cette transformation doit être perçue et mise en œuvre de manière cohérente, holistique et interactive, en tenant compte des composantes du système éducatif (moyens, processus et procédures, résultats et produits, environnement communautaire et systémique, tous les niveaux et toutes les modalités d'éducation) et en relation avec les directives et les mesures élaborées dans les autres secteurs pour la transformation de l'ensemble de l'entité sociale. Cette transformation constitue une condition préalable en Afrique pour atteindre les cibles de l'ODD 4 et l'Objectif 1.2 de l'Agenda 2063. Cela s'apparente au développement de systèmes d'éducation et de formation qui feront avancer considérablement la transformation de l'Afrique et du monde dans le sens du développement durable. Parmi les conditions et les facteurs critiques pour la mise en œuvre réussie de cette transformation, l'on peut citer :

- la vision de la transformation et l'engagement résolu des responsables politiques au plus haut niveau : l'intermédiation du Comité des 10 chefs d'État africains champions de l'éducation, la science et la technologie mis en place par l'Union Africaine doit être mise à contribution à cette fin, notamment, les réunions de haut niveau proposées dans la feuille de route ;
- l'augmentation du financement de l'éducation alliée à une meilleure définition des priorités de mise en œuvre et au renforcement de l'efficacité et de l'équité des dépenses consacrées à l'éducation : le Fonds africain pour l'éducation a été adopté pour compléter, mutualiser et soutenir les efforts des pays pour parvenir à la réalisation des objectifs fixés ;
- la disponibilité de solides capacités techniques et institutionnelles, y compris de planification stratégique et de planification opérationnelle, nécessite des programmes planifiés pour le renforcement des capacités au cours de la période ciblée et à l'avenir : la feuille de route les intègre dans les échanges entre pays et dans l'apprentissage auprès des pairs, mais elle prévoit aussi la mobilisation de ressources aux fins du Fonds africain afin de proposer une réponse institutionnelle régionale à ce besoin vital.

La mise en œuvre de la feuille de route implique l'ensemble des parties prenantes et des partenaires dans la transformation, se conformant à l'obligation redditionnelle mutuelle souscrite par l'approche participative adoptée. La feuille de route permettra de mesurer les résultats obtenus par les pays et par le continent, à l'aune des indicateurs comparatifs de dialogue politique et de prise de décision, ainsi que des préparatifs techniques, avec les ajustements nécessaires pour garantir des progrès continus. La feuille de route renforce les chances de l'Afrique d'atteindre les objectifs du Programme universel de développement durable à l'horizon 2030 et de l'Agenda 2063 grâce à la mise en commun des ressources, au brainstorming, à l'apprentissage et au perfectionnement des compétences ainsi qu'à la mutualisation, ce qui rend l'impossible possible pour chaque personne prise individuellement.

BIBLIOGRAPHIE

ADEA (2012), Cadre stratégique de politique pour la mise en œuvre des recommandations de la Triennale de 2012.

ADEA (2010), Pourquoi et comment l'Afrique doit investir dans les langues africaines et l'enseignement multilingue ? Note de sensibilisation et d'orientation étayée par les faits et fondée sur la pratique. Deuxième édition.

FAD (2015), Savoirs communs, n°17.

Commission de l'Union africaine (2015), Agenda 2063 : L'Afrique que nous voulons

Commission de l'Union africaine (2016), Stratégie continentale de l'éducation pour l'Afrique, 2016-2025 (CESA 16-25)

Commission de l'Union africaine (2006), Charte de la reconnaissance culturelle africaine

Dramani-Issifou, Zakari (2010), Rapport sur la situation actuelle de l'enseignement de l'histoire en Afrique : utilisation pédagogique de l'histoire générale de l'Afrique, UNESCO

UNESCO (2016), 2030 Education : Déclaration d'Incheon et Cadre d'action pour la mise en œuvre de l'Objectif de développement durable 4

UNESCO (2010), « Conférence régionale sur l'utilisation pédagogique de l'histoire générale de l'Afrique dans les écoles africaines », Tripoli, Libye, 10-17

UNESCO (2016), Rapport mondial de suivi sur l'éducation.

Diop, Makhtar (2014), Discours prononcé lors du Forum de haut niveau sur l'enseignement supérieur dans les sciences, la technologie et l'innovation – accélérer l'ambition de l'Afrique.



Ushirika wa Maendeleo ya Elimu Barani Afrika
الرابطة لأجل تطوير التربية في إفريقيا
Association for the Development of Education in Africa
Association pour le Développement de l'Éducation en Afrique
Associação para o Desenvolvimento da Educação em África

Association pour le Développement de l'Éducation en Afrique (ADEA)
Groupe de la Banque Africaine de Développement (BAD)
Immeuble CCIA Plateau, Avenue Jean-Paul II, 01 BP 1387
Abidjan 01, Côte d'Ivoire

Tél : (+225) 2026.5674 – Email : adea@afdb.org - Site web : www.adeanet.org

